

COMMENT MIEUX REpondre AUX DEPLACEMENTS DE PLUS D'UN AN DANS UN CONTEXTE DE CONFLIT PROLONGE ?



Version finale



Site web: <http://www.hub4research.com>

Novembre 2024

Table des matières

Liste des graphiques	4
Liste des tableaux	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
I. INTRODUCTION.....	7
1.1. Contexte de l'étude.....	7
1.2. Objectifs et portée de l'étude	8
II. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	8
2.1. Cadre théorique de l'étude	8
2.2. Approche méthodologique	9
2.3. Processus de mise en œuvre de l'étude	9
2.3.1. Les acteurs rencontrés dans le cadre de la collecte des données	9
2.3.2. Les outils conçus pour la collecte des données	12
III. LES DIFFICULTÉS ET STRATÉGIES DE MIGRATION.....	12
IV. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS/CONSTATS	13
4.1. Les caractéristiques socio-démographiques	14
4.2. Amélioration de la connaissance des acteurs humanitaires et de développement	18
4.2.1. Réponses actuelles aux déplacements de plus d'un an	18
4.2.2. Évolution des vulnérabilités des déplacés et des communautés hôtes	20
4.3. Les principaux acteurs clés et leurs rôles dans la réponse collective	23
4.4. Stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes.....	27
4.4.1. Stratégies d'adaptation des déplacés face à la longue durée du déplacement.....	27
4.4.2. Rôle de la communauté hôte dans cette stratégie d'adaptation	29
4.5. Impact des mouvements pendulaires sur les stratégies d'adaptation.....	31
4.5.1. Rôle de l'assistance dans les stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes	31
4.6. Défis dans le soutien aux populations affectées par des déplacements de longue durée	33
4.6.1. Obstacles rencontrés dans la fourniture de soutien aux déplacés de longue durée	33
4.6.2. Identification des lacunes dans les programmes existants.....	34
4.6.3. Défis spécifiques liés aux mouvements pendulaires et à l'intégration locale	35
4.5. Solutions basées sur les bonnes pratiques	36
4.5.1. Bonnes pratiques internationales dans la réponse aux déplacements de longue durée	37

4.5.2.	Adaptation des bonnes pratiques aux réalités locales du Mali	38
4.5.3.	Recommandations pour l'amélioration de la réponse collective.....	39
4.6.	Bonnes pratiques programmatiques pour des solutions alternatives et durables	41
4.6.1.	Approches alternatives pour répondre aux besoins des déplacés de longue durée....	41
4.6.2.	Identification des meilleures pratiques pour soutenir les solutions durables, y compris les retours et l'intégration locale.....	42
4.7.	Recommandations pour implémenter les bonnes pratiques dans les programmes existants.....	44
V.	CONCLUSION	45
VI.	BIBLIOGRAPHIE	47
VII.	ANNEXES : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	48

Liste des graphiques

Graphique 1. Répartition des enquêtés selon le sexe	15
Graphique 2. Répartition des enquêtés selon l'âge	16
Graphique 3. Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial	17
Graphique 4. Répartition des enquêtés selon le type d'activité exercée	18

Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des cibles enquêtées.....	9
Tableau 2. Les principales difficultés rencontrées sur le terrain	12
Tableau 3. Liste des recommandations pour implémenter les bonnes pratiques dans les programmes	44

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACF	: Action Contre la Faim
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
ALIMA	: Alliance for International Medical Action
DTM	: Displacement Tracking Matrix
DTM	: Direction Nationale de la Population
CICR	: Comité International de la Croix-Rouge
CRM	: Croissant Rouge Malien
CRS	: Catholic Relief Services
ESSI	: Entretien Semi-Structurer Individuel
GARDL	: Groupe d'Action pour la Réhabilitation et le Développement Local
GARI	: Groupe d'Appui et de Réalisations pour le Développement Intégré
HI	: Humanité & Inclusion
IEDA Relief	: International Emergency and Development Aid
IRC	: International Rescue Committee
NFI	: Articles Non Alimentaires
NRC	: Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
OSC	: Organisations de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
FONGIM	: Forum des Organisations Internationales au Mali
SAME	: Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence
WASH	: Water, Sanitation, and Hygiene
CASH	: Transferts Monétaires

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente étude examine comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé, dont l'objectif global est d'améliorer la réponse collective aux déplacements au Mali. Elle vise à mieux comprendre les besoins, et à proposer des pistes d'amélioration basées sur des bonnes pratiques. Pour atteindre cet objectif, une approche qualitative a été adoptée en combinant différents outils et méthodes de collecte et d'analyse des données, tels que la revue documentaire et les guides d'entretien.



L'approche a été participative, s'appuyant sur des entretiens individuels semi-structurés et des groupes de discussion avec diverses parties prenantes (acteurs humanitaires, ministères, acteurs de la société civile, autorités locales, religieuses et coutumières, ainsi que de représentants des personnes déplacées internes et des populations hôtes). L'étude a été réali-

sée dans trois régions maliennes et leurs environs, notamment Gao, Ménaka et Bandiagara. Les analyses montrent que les déplacés internes mettent en place des stratégies pour s'intégrer dans leurs localités d'accueil à travers l'adoption de nouveaux comportements, la participation économique avec la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR), et la création de liens sociaux avec les communautés d'accueil. Ces stratégies améliorent leur résilience face aux nombreux défis auxquels ils font face. Ces stratégies d'adaptation sont soutenues par les communautés hôtes et l'assistance humanitaire par la mise en œuvre d'action en leur faveur.

Toutefois, les actions des acteurs humanitaires en faveur des Personnes Déplacées Internes (PDI) présentent des lacunes : notamment un déséquilibre entre les besoins et les interventions, des retards et un manque de soutien adéquat aux AGR. Face à ces insuffisances constatées, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée et inclusive, ancrée à la fois dans les bonnes pratiques internationales (une série de principes et d'approches éprouvés pour assurer une aide efficace, durable et respectueuse des droits humains) et les réalités locales. Cette approche vise à améliorer les conditions de vie des PDI de longue durée et des populations hôtes, afin de renforcer durablement leur résilience et leur cohésion sociale.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

Le Mali est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 1 241 238 km². Depuis 2012, le pays traverse une crise politique et sécuritaire sans précédent qui a aggravé les vulnérabilités socioéconomiques des populations, entraînant de graves conséquences sur le tissu socio-économique et l'accès aux services sociaux de base (Rapport du Global Protection Cluster, 2022). La situation humanitaire, déjà préoccupante, est exacerbée par des déplacements massifs de population vers des zones relativement paisibles, affectant le bien-être de ces populations. Selon le rapport DTM de décembre 2023, le Mali comptait environ 354 739 déplacés internes. Plus de la moitié de ces personnes sont des enfants de 0 à 17 ans, représentant 58% de l'ensemble des PDI. La population active, soit les personnes adultes âgées de dix-huit (18) à cinquante-neuf (59) ans représentent 38% des déplacées, tandis que les personnes âgées de cinquante-neuf (59) ans et plus en constituent 4%. À cette période, Gao comptait 36 354 PDI, Bandiagara 42 208 et Ménaka 57 931.

La situation des personnes déplacées internes est particulièrement précaire dans les régions de Gao, Ménaka et Bandiagara. Selon les données, seulement 43 % d'entre elles disposent d'un refuge. L'accès limité aux services sociaux de base, tels que la santé, l'éducation et l'eau potable, rend les conditions de vie d'autant plus difficiles. Les déplacements forcés et les conditions précaires compromettent également l'accès aux moyens de subsistance, malgré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires pour faciliter le retour des populations dans leurs localités d'origine.

En outre, la crise, combinée aux effets du changement climatique, met en péril les moyens de subsistance de millions de personnes, notamment des déplacés, en affectant la disponibilité des ressources naturelles. Un des aspects les plus préoccupants est la menace croissante de la malnutrition, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. Selon l'enquête SMART de 2024, la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de six (6) à cinquante-neuf (59) mois est alarmante, avec un taux de 11,1 % pour la malnutrition aiguë globale et de 2,1 % pour la malnutrition aiguë sévère. Près de 1,4 million d'enfants sont à risque, dont 313 185 cas de malnutrition sévère. Le Plan de Réponse Humanitaire estime qu'en 2024, 7,1 millions de personnes au Mali auront besoin d'assistance, dont 23% des femmes et 54% des enfants. Ces différentes statistiques soulignent la nécessité de trouver des solutions pragmatiques et durables pour répondre aux besoins et à la vulnérabilité de cette population.

C'est dans ce contexte que le FONGIM, en collaboration avec le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), a initié cette étude. L'étude vise à (i) apporter des éléments de compréhension et (ii) identifier les meilleures approches pour accompagner les déplacés et les populations hôtes à surmonter leurs vulnérabilités par le renforcement de leur résilience. Les personnes déplacées depuis plus d'un an constituent une catégorie particulièrement fragile dans le continuum entre les interventions humanitaires et les stratégies de résilience adoptées par le gouvernement et ses partenaires de développement.

L'objectif de cette étude est donc de comprendre les enjeux, de proposer des solutions pour améliorer les réponses, de stimuler le débat, et d'aider les déplacés et les communautés d'accueil à surmonter leurs vulnérabilités tout en renforçant leur capacité de résilience.

1.2. Objectifs et portée de l'étude

■ Objectif général de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'améliorer la réponse collective aux déplacements de plus d'un an au Mali en apportant une meilleure compréhension des besoins, et en proposant des pistes d'amélioration fondées sur des bonnes pratiques.

■ Objectifs spécifiques de l'étude

Cinq objectifs spécifiques découlent de cet objectif général :

- Renforcer la connaissance des acteurs humanitaires et de développement sur l'évolution des réponses et des vulnérabilités des personnes affectées par des déplacements forcés de plus d'un an (déplacés et communautés hôtes) ;
- Mieux comprendre les stratégies d'adaptation des déplacés de plus d'un an en interaction avec les communautés hôtes, en prenant en compte les questions de mouvements pendulaires et le rôle de l'assistance ;
- Identifier les écarts et les défis rencontrés dans le soutien aux populations affectées par des déplacements au-delà d'un an ;
- Proposer des solutions basées sur les bonnes pratiques existantes ;
- Approfondir la compréhension des bonnes pratiques programmatiques pour accompagner des solutions alternatives (court terme) et durables (en particulier les retours et l'intégration locale).

■ Portée thématique

Dans le processus de réalisation de la présente étude, les problématiques clés suivantes sont analysées : 1) les déplacements de plus d'un an, 2) les facteurs de vulnérabilité, 3) les stratégies d'adaptation des déplacés, 4) les interactions entre les déplacés et les communautés hôtes et, 5) les mouvements pendulaires. Avec un accent particulier sur les moyens d'existence et l'accès aux services sociaux de base, notamment la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

■ Portée géographique

L'étude couvre trois régions maliennes et leurs alentours : Gao, Ménaka et Bandiagara. En collaboration avec les structures techniques de l'État et les collectivités territoriales, les sites des PDI de plus d'un an ont été identifiés dans chaque ville et ses environs.

II. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

L'approche adaptée fournit une vue d'ensemble sur la manière dont l'étude a été menée dans les villes sélectionnées. Elle décrit les techniques et les procédures utilisées pour collecter et analyser les données.

2.1. Cadre théorique de l'étude

Pour répondre aux objectifs de l'étude, une approche inclusive, participative et analytique a été adoptée. L'étude a intégré un large éventail de perspectives et d'expériences (y compris des groupes marginalisés), afin d'obtenir une compréhension plus complète et nuancée de la problématique étudiée. L'étude a été menée auprès de groupes diversifiés de citoyens, d'experts, de communautés et d'autres acteurs clés. L'approche participative a impliqué un engagement

actif des parties prenantes à travers des entretiens, des groupes de discussion, des ateliers collaboratifs ou d'autres méthodes de collecte d'informations.

L'approche analytique a permis un examen approfondi et critique des données collectées, en utilisant des méthodes qualitatives pour extraire des informations significatives, identifier des tendances, des corrélations et des modèles, et tirer des conclusions fondées sur des preuves. L'adoption de cette approche (inclusive, participative et analytique) vise à améliorer la qualité de l'étude, tout en garantissant une représentation adéquate des différentes perspectives et, à encourager également la participation active des parties prenantes.

2.2.Approche méthodologique

L'étude a suivi une méthodologie qualitative, impliquant la collecte et l'analyse de données primaires et secondaires pour comprendre des phénomènes sociaux, culturels, psychologiques ou comportementaux. Cette méthodologie se concentre sur la signification, la perception et la compréhension subjective des individus et des groupes, permettant ainsi de multiplier les évidences et de réaliser une triangulation des données.

2.3.Processus de mise en œuvre de l'étude

Le processus est une suite d'étape complète élaboré dans le cadre de la présente étude, conçues pour permettre à l'équipe responsable de l'étude d'atteindre ses objectifs selon un schéma bien défini. Il s'agit des principales étapes et éléments pertinents suivies pour la réalisation de l'étude. Ce qui a permis d'organiser clairement la méthodologie en partant de l'étape de préparation de l'étude à l'étape d'analyse et de production des rapports en passant par l'étape de collecte de données sur le terrain. La méthodologie adoptée s'est articulée autour de trois grandes phases organisées de manière chronologique : la phase préparatoire, la phase de collecte des données et la phase d'analyse des données et de rapportage.

2.3.1. Les acteurs rencontrés dans le cadre de la collecte des données

Les acteurs rencontrés ont été sélectionnés selon la méthode du « choix raisonné ». Les données ont été recueillies à travers des entretiens individuels semi-structurés (ESSI) et des groupes de discussion auprès des différentes parties prenantes. Le tableau ci-dessous présente les détails des personnes enquêtées et le taux de réalisation.

Tableau 1. Liste des cibles enquêtées

Les cibles à enquêter	Nombre Prévu	Nombre Réalisé	Taux de Réalisation	Commentaires
Chargé (e) s de projet de programme NRC (ESSI)	2	0	0%	Sur 2 entretiens prévus aucun n'a été réalisé pour indisponibilité des acteurs
Représentant (e) s FONGIM (ESSI)	2	0	0%	Sur 2 entretiens prévus aucun n'a été réalisé pour indisponibilité des acteurs

Représentant de l'ONG/GTH(ESSI)	2	0	0%	Sur 2 entretiens prévus aucun n'a été réalisé pour indisponibilité des acteurs
Représentant de l'OIM (ESSI)	1	4	400%	Un entretien a été prévu et réalisé. L'entretien a été réalisés avec 4 acteurs à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur des urgences pour l'OIM Mali • Chargée des programmes pour l'OIM ; • Chef de ce bureau de Tombouctou ; • Point focal et le chargé de l'unité d'urgence.
Représentant de l'UNHCR (ESSI)	1	1	100%	Un acteur a été prévu et rencontré (le chargé de la coordination nationale du Cluster Protection
Représentant(e) OCHA (ESSI)	1	1	100%	L'acteur prévu a été rencontré, il s'agit du responsable des affaires humanitaires au bureau d'Ocha à Bamako
Représentant Coordination Représentant(e)s RRM et post RRM (ESSI)	2	0	0%	Sur 2 entretiens prévus aucun n'a été réalisé pour indisponibilité des acteurs
Représentant(e)s Ministre de la Réconciliation nationale (ESSI)	2	0	0%	Non rencontrés pour indisponibilité
Représentant(e)s _ Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ESSI)	2	1	50%	Sur 2 entretiens prévus, 1 a été réalisé avec Directeur adjoint de la direction Nationale de l'Emploi
Représentant(e)s _ Ministre de la Sécurité et de la Protection civile (ESSI)	2	0	50%	Sur 2 entretiens prévus aucun n'a été réalisé pour indisponibilité des acteurs

Représentant(e)s _ Ministre de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille (ESSI)	2	1	50%	<i>Sur 2 entretiens prévus, 1 a été réalisé avec la Directrice de la direction Nationale de la Promotion de la Femme</i>
Représentant(e)s _ ministère de la Santé et du Développement Social (ESSI)	2	1	50%	<i>Sur 2 entretiens prévus 1 a été réalisé avec le coordinateur National des Sites des Personnes Déplacées Internes au niveau de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS)</i>
Représentant(e)s de l'aautorités communales (maire, SG) (ESSI)	6	6	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>
Services techniques (ESSI)	3	3	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>
Représentant(e)s de l'aautorités locales, religieuses, coutumières (ESSI)	6	6	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>
Représentant(e)s des OSC locales (ESSI)	12	10	83%	<i>Sur 12 entretiens a réalisés 2 n'ont pas été réalisés pour indisponibilité des acteurs</i>
Personnes en situation d'handicap déplacées de plus d'un an (FGD)	6	6	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>
Déplacés internes de plus d'une année (FGD)	6	6	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>
Déplacés retournés de 2022 (FGD)	6	0	0%	<i>Non rencontrés pour inexistence</i>
Populations hôtes (FGD)	6	6	100%	<i>Tous les acteurs prévus ont été rencontrés</i>

Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

2.3.2. Les outils conçus pour la collecte des données

L'étude a utilisé des méthodes d'investigation rigoureuses, avec deux principaux outils de recherche. :

- **Guides d'entretien individuel semi-structuré**, administrés aux acteurs impliqués dans les déplacements des populations ou dans la mise en œuvre de projets ou programmes pour les personnes déplacées, etc.
- **Guides de focus group**, à l'intention des déplacés internes, des retournés et des populations hôtes situées dans les trois régions concernées par l'étude.

III. LES DIFFICULTÉS ET STRATÉGIES DE MIGRATION

Tableau 2. Les principales difficultés rencontrées sur le terrain

Difficultés	Approche de mitigation
Le refus pour certains répondants d'enregistrer leurs voix	Expliquez clairement l'importance de l'enregistrement pour la recherche.
	Garantissez la confidentialité et l'anonymat des enregistrements.
	Prendre des notes détaillées si l'enregistrement est refusé.
L'indisponibilité des membres des organisations de la société civile	Prendre des rendez-vous avec les acteurs.
L'inexistence ou la non-disponibilité des personnes déplacées retournées de 2022.	Recherche d'informations sur les retournés auprès des autorités et dans les quartiers périphériques
	Rencontre avec les autorités locales pour qu'elles puissent informer leur population afin de mobiliser les gens pour l'enquête.
Les délestages ayant eu un impact sur la durée prévue pour les transcriptions	Utilisation des Power Banks pour pallier un peu le problème d'électricité. Aussi, en raison des délestages, certaines transcriptions ont été faites sur des feuilles et saisies après.

Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

IV. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS/CONSTATS

4.1. Les caractéristiques socio-démographiques

Les zones d'étude

L'étude a couvert trois principales zones d'accueil des déplacés internes. Ces zones font partie des régions confrontées à des questions sécuritaires au Mali. Il s'agit entre autres de Bandiagara, de Ménaka et de Gao. Les sections ci-dessous apportent des détails sur les principales caractéristiques de chaque zone.

La ville de Bandiagara, chef-lieu du cercle de Bandiagara dans la région de Mopti compte vingt-un (21) communes. L'économie de Bandiagara est essentiellement basée sur le secteur tertiaire et plus particulièrement sur le tourisme grâce à sa position au cœur du pays dogon. Le commerce est également florissant, il est dominé par les produits locaux d'origine agricole et les produits artisanaux. Le secteur informel concerne surtout le commerce de détail qui emploie plus les femmes. Les activités agricoles concernent principalement la céréaliculture, les cultures de rente et le maraîchage. L'élevage est peu développé à Bandiagara car les terrains alentours sont très accidentés. Compte tenu de la situation sécuritaire dans les localités de Bandiagara avec son corolaire de déplacement massif de population, la ville de Bandiagara abritait en décembre 2023 42208 PDI (rapport DTM de décembre 2023).

Ménaka, ville située au Nord-est du Mali est peuplée de 74.859 habitants (Direction nationale de la population-DNP, 2018). Au regard des conditions arides de la région, l'élevage de chameaux, de chèvres et de moutons reste la principale activité économique de Ménaka. Aussi Ménaka sert de point de transit pour le commerce transsaharien. Les marchés locaux offrent ainsi une variété de produits allant de l'artisanat local aux biens importés. L'activité agricole est limitée dans cette ville du Mali en raison des conditions climatiques difficiles mais il existe des initiatives locales pour développer des cultures irriguées. Comme à Bandiagara, la ville de Ménaka abrite un bon nombre de déplacés interne qui s'élève à 57 931 (rapport DTM de décembre 2023).

La ville de Gao, située dans la région de Gao, notamment le commerce informel, comme principale activité génératrice de revenus le commerce, les importations concernent les produits alimentaires, hydrocarbures, matériaux de construction, textiles, engrais et divers produits. Quant aux exportations, elles portent sur le bétail (ovins, bovins, camelins), les céréales, les oléagineux, les mangues, les noix de coco, le thé, les dattes, le sel gemme, etc. Au regard de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région de Gao, la ville de Gao accueille un important nombre de PDI. En décembre 2023, selon le rapport DTM, la ville abritait 36 354 PDI.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des principaux sites et des quartiers d'enquête dans chacune des villes retenues pour l'étude.

Tableau 3. Répartition des sites visités par ville d'enquête

Villes	Sites/quartiers visités
Bandiagara	ATTBOUGOU, APECAM
Ménaka	Site de Daressalam, Site de Madina, Site du 1er Quartier, Site de Touloupe
Gao	Annoura, Bawa, Château extension, Boulgoundie, Kongogamou, Mondoro, Cité Naata, Wadicherif, Sosso Koira extension

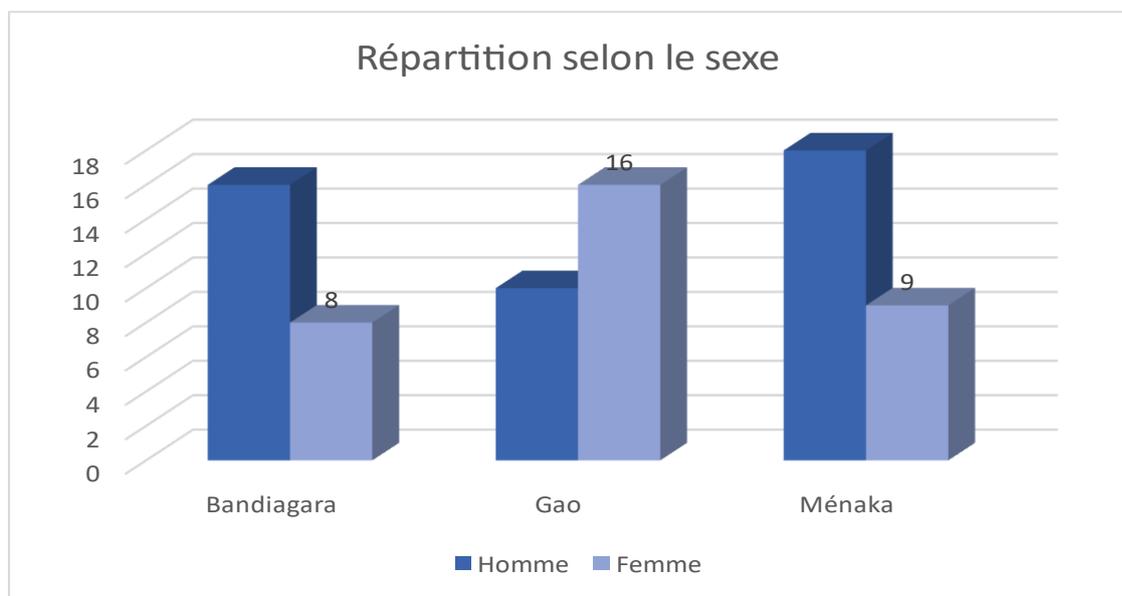
Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 20

- **Les cibles enquêtées**

Pour l'enquête de terrain, neuf (9) focus groups ont été réalisés auprès de personnes déplacées internes de plus d'un an. Ces différents groupes de discussions ont réuni au total soixante-dix-sept (77) PDI dont trente-trois (33) femmes et quarante-quatre (44) hommes.

- **Le genre**

Graphique 1. Répartition des enquêtés selon le sexe

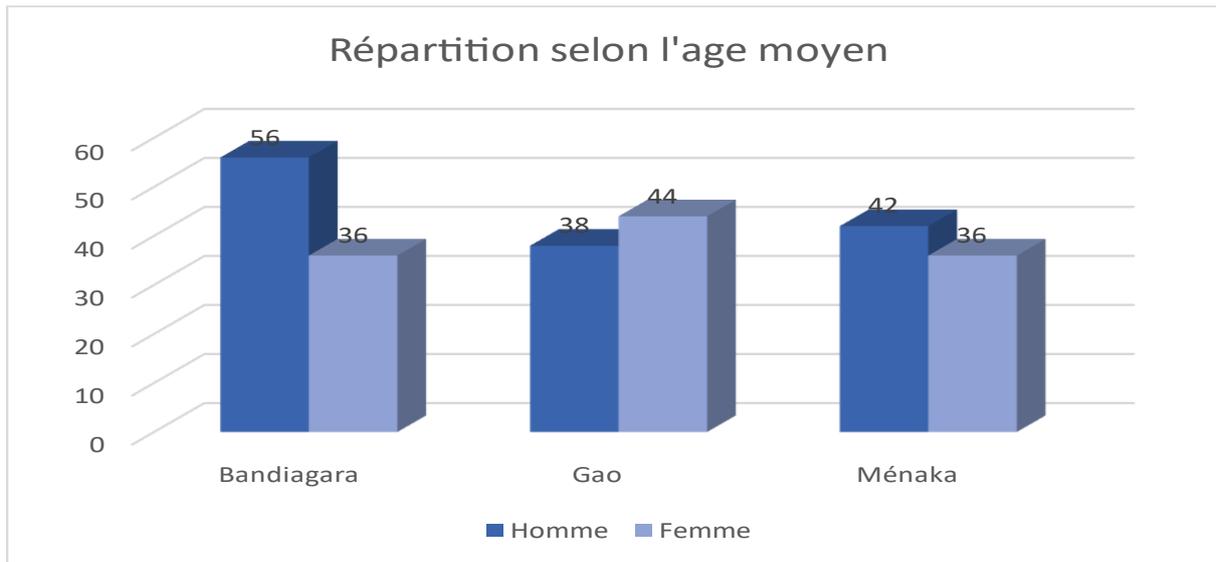


Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

Le tableau ci-dessous montre que, à Bandiagara, vingt-quatre (24) personnes ont été concernées par la collecte des données sur le terrain, dont huit (8) femmes et seize (16) hommes. À Gao, vingt-six (26) PDI ont été touchés, avec seize (16) femmes et dix (10) hommes. Dans la ville de Ménaka, vingt-sept (27) PDI ont participé aux groupes de discussion, dont neuf (9) femmes et dix-huit (18) hommes.

- L'âge

Graphique 2. Répartition des enquêtés selon l'âge



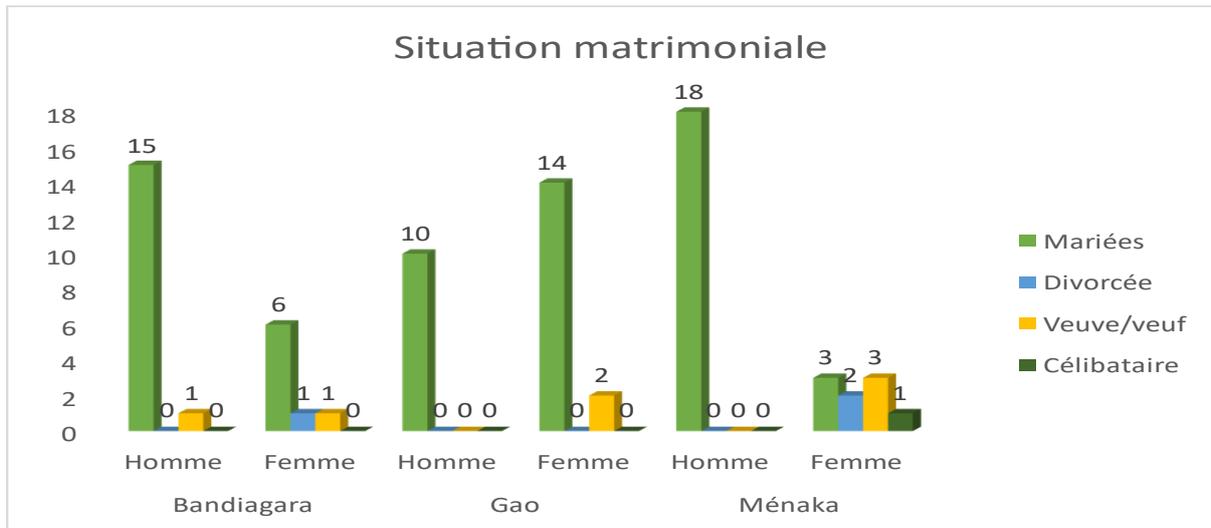
Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

La tranche d'âge des déplacés internes interrogés s'étend de trente-six (36) à quarante-quatre (44) ans. La moyenne d'âge par ville est répartie comme suit :

- À Bandiagara, la moyenne d'âge des femmes interrogées est de trente-six (36) ans, tandis que celle des hommes est de cinquante-six (56) ans.
- À Gao, la moyenne d'âge des hommes ayant participé à l'enquête est de trente-huit (38) ans, contre quarante-quatre (44) ans pour les femmes.
- À Ménaka, les hommes interrogés ont une moyenne d'âge de quarante-deux (42) ans, tandis que celle des femmes est de trente-six (36) ans.

- **La situation matrimoniale**

Graphique 3. Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial



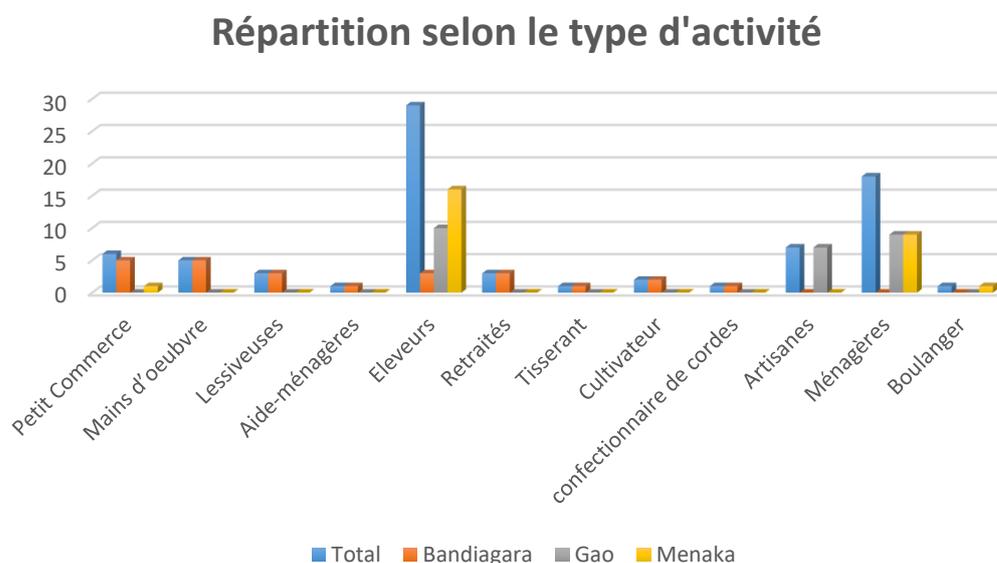
Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

Les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des personnes déplacées internes (PDI) interrogées sont mariées. En tout, soixante-six (66) PDI interrogés sont mariés, contre trois (3) divorcés, sept (7) veufs/veuves et un (1) célibataire. La répartition par ville est la suivante :

- À Bandiagara, vingt-et-une (21) personnes sont mariées, dont dix (6) femmes et quinze (15) hommes. On dénombre également une femme divorcée, une veuve et un veuf.
- À Gao, vingt-quatre (24) PDI déclarent être mariés, dont quatorze (14) femmes et dix (10) hommes. On y recense aussi deux (2) veuves.
- À Ménaka, les échanges se sont déroulés avec vingt-et-une (21) personnes mariées, dont trois (3) femmes et dix-huit (18) hommes. En outre, deux (2) personnes divorcées, trois (3) veuves et une (1) célibataire ont participé aux discussions.

- **Les principales activités exercées**

Graphique 4. Répartition des enquêtés selon le type d'activité exercée



Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

Le graphique montre que les éleveurs sont les plus représentés dans les groupes de discussion dans l'ensemble des villes. Cependant, il faut noter que le nombre de ces acteurs est particulièrement élevé à Ménaka, avec seize (16) hommes pratiquant l'élevage, contre dix (10) hommes à Gao et trois (3) à Bandiagara (dont une (1) femme et deux (2) hommes). Cela indique une forte présence masculine dans le secteur de l'élevage, tandis que les femmes sont davantage impliquées dans les activités ménagères.

4.2. Amélioration de la connaissance des acteurs humanitaires et de développement

4.2.1. Réponses actuelles aux déplacements de plus d'un an

Le Mali fait face un déplacement massif de population interne depuis plus de dix ans, exacerbé par l'insécurité et les attaques des groupes armés non étatiques. Bien que les réponses humanitaires et les programmes de développement tentent de s'adapter à cette réalité complexe, plusieurs défis subsistent, notamment en ce qui concerne le soutien aux déplacements de longue durée. Cette section passe en revue les différentes réponses apportées aux PDI de plus d'un an.

Les données du terrain et la revue documentaire indiquent que les déplacés internes de plus d'un an ne bénéficient pas de programmes spécifiques, tels que la relocalisation, l'assistance alimentaire, les services de santé, le soutien psychosocial ou la formation professionnelle. Le témoignage d'une autorité communale à Bandiagara confirme :

« Il n'y a pas des programmes spécifiques dédiés aux personnes déplacées internes de plus d'un an. » Une autorité communale de Gao ajoute :
 « Nous n'avons pas de programme spécifique pour cette catégorie de déplacés. »

Cette absence de programmes spécifiques pour les déplacés de plus d'un an montre que cette catégorie de PDI ne reçoit pas d'assistance particulière adaptée à leurs besoins. Les programmes

existants privilégient les nouveaux déplacés, au détriment des anciens, ce qui entraîne un manque d'assistance nécessaire pour les PDI de longue durée.

« Actuellement les défis sont beaucoup, même pour manger c'est souvent un problème pour ces PDI puisqu'actuellement ils bénéficient moins d'aide de la part des partenaires puisqu'ils disent que ceux qui dépassent plus 6 mois ne sont plus considérés comme déplacés », explique un acteur de la société civile à Bandiagara.

Bien que les PDI de longue durée bénéficient de certaines activités, ces interventions sont fournies en fonction de leur niveau de vulnérabilité. Comme témoigne les propos d'un acteur au niveau de OIM :

« Dans le cadre de la fourniture de réponses au-delà des premières périodes, nous avons aussi des activités comme les NFI et Shelter. Nous appliquons également des critères de vulnérabilité. Ainsi, les ménages déplacés depuis plus d'une année peuvent bénéficier de nos interventions Shelter et NFI s'ils se trouvent dans des situations de vulnérabilité extrême ou si leur abri est complètement ou partiellement détruit, tout en étant encore considérés comme déplacés ».

Cependant, ces interventions ne sont pas spécifiquement conçues pour les PDI de longue durée. Ces interventions comprennent la distribution d'Articles Non Alimentaires (NFI) et des aides pour les abris, mais sont limitées aux ménages les plus vulnérables. Cette situation témoigne d'une réduction substantielle des assistances aux déplacements de plus d'un an, car les ressources et actions sont dirigées vers les nouveaux chocs et PDI, négligeant ainsi les PDI de longue durée.

« Il y a des personnes déplacées depuis 2012 qui continuent d'être assistées. Mais la réalité est que l'assistance diminue pour les anciens [Déplacés de longue date] en fait », explique un acteur au niveau du HCR.

Ces propos sont soutenus par un déplacé interne à Bandiagara qui affirme que :

« Au début il y'avait beaucoup de partenaires qui nous ont assistés mais actuellement nous ne bénéficions plus de leur aide, car ils disent qu'il y a de nouveaux PDI qui doivent aussi être assistés. Depuis lors, nous n'avons rien reçu ; nous sommes confrontés à beaucoup de difficultés ».

Cela se traduit par une diminution progressive de l'assistance en faveur de cette population, les laissant dans des situations précaires sans perspectives claires pour une réelle autonomisation.

Au-delà de l'importance accordée aux nouveaux PDI, la fermeture de nombreuses ONG de développement a aussi créé un vide dans les réponses apportées aux PDI de plus d'un an.

« Suite, évidemment, à la demande des autorités maliennes, beaucoup de ces ONG qui étaient principalement axées sur le développement, ont dû fermer leurs portes. Cela, a laissé un vide et n'a pas donné assez de temps à ces organisations pour s'intéresser aux questions des personnes déplacées internes », selon un responsable des affaires humanitaires au bureau d'OCHA à Bamako

La réorientation des ressources des ONG de développement et leur fermeture ont considérablement réduit la mise en œuvre d'infrastructures durables telles que les écoles, les centres de soins et les points d'eau, essentiels pour l'intégration et l'autonomie des PDI, surtout

ceux de plus d'un an. Cette situation aggrave les conditions de vie des déplacés de longue durée en accentuant leur dépendance à l'aide humanitaire.

En résumé, les réponses actuelles aux besoins des déplacés internes de plus d'un an au Mali restent insuffisantes, voire inexistantes, et manquent de spécificité. Les PDI de longue durée nécessitent des programmes spécifiques qui tiennent compte de leur situation prolongée et visent à leur permettre de se rétablir et de devenir autonomes.

4.2.2. Évolution des vulnérabilités des déplacés et des communautés hôtes

Dans le cadre de l'évaluation de l'évolution des vulnérabilités auxquelles font face les déplacés et des communautés hôtes des villes de Bandiagara, Gao et Ménaka, nous avons recueilli des informations auprès de diverses sources, notamment des déplacés internes de plus d'un an, les autorités communales, coutumières et religieuses, les acteurs de la société civile, etc. Les différents entretiens avec ces acteurs révèlent que les déplacés internes de plus d'un an et les communautés hôtes dans ces trois villes du Mali font face à une vulnérabilité accrue qui varie d'une ville à une autre et en fonction des conditions locales.

En termes de vulnérabilité, les déplacés internes de Bandiagara sont confrontés à d'énormes défis, rendant ainsi leur condition de vie difficile. En ce qui concerne l'accès à l'eau et à la nourriture, les déplacés internes de plus d'un an font face à des problèmes critiques, notamment un accès limité à l'eau potable et une insécurité alimentaire prononcée. Cela est dû à un manque de vivres et à un système d'adduction d'eau potable insuffisant, ce qui a des conséquences sur la santé et la sécurité alimentaire des familles déplacées et des populations hôtes. Des déplacés interne de plus d'un an de Bandiagara ont laissé entendre lors d'un focus group, les propos suivants :

« Actuellement, les premières difficultés que nous avons sont le problème de vivres et d'accès à l'eau. Ici, on peut passer 5 à 7 jours sans avoir d'eau ».

Un autre déplacé de la même localité ajoute :

« Depuis notre arrivée, les difficultés qui nous ont beaucoup touchés sont le manque de nourriture, le problème de logement et d'eau. Nous avons beaucoup souffert au vrai sens du terme ».

Ce constat est soutenu par un responsable d'ONG en charge des PDI :

« Les conflits et déplacements prolongés réduisent considérablement l'accès aux services essentiels comme la santé, l'éducation, et les services sociaux, exacerbant la vulnérabilité des populations affectées par le déplacement de plus d'un an à Gao ».

Ce qui traduit la vulnérabilité des déplacés de plus d'un an en termes alimentaires, avec pour corollaire l'augmentation du taux de malnutrition et des conditions de vie insalubres liées à des risques sanitaires.

En termes d'hébergement et de logement, il faut noter le manque d'hébergement adéquat, laissant de nombreuses familles sans abri approprié. Les conditions de logement sont souvent précaires, avec des abris temporaires ou surpeuplés, et insuffisantes pour répondre aux besoins

des déplacés internes (PDI). À cela s'ajoute l'absence de moyens financiers et matériels pour améliorer cette situation, tels que des fonds pour la construction de logements durables, des matériaux de construction de qualité, et des services de soutien pour la réparation et l'entretien des habitations.

« Nous avons des problèmes de logement aussi depuis notre arrivée, car certains d'entre nous sont au nombre de 10 à 15. Si on te donne une chambre, c'est insuffisant pour ces personnes (ton intimité même n'est pas assurée) », déplore un déplacé interne de plus d'un an à Ménaka lors d'une discussion de groupe.

Ayant quitté leurs villages, leurs activités, sans ressources et n'ayant pas accès à la terre, les déplacés internes de plus d'un an sont confrontés à un problème d'emploi. Cette situation limite ainsi leurs moyens de subsistance. En effet, le chômage et le manque d'opportunités de travail dont fait face cette population dans leur localité d'accueil aggravent leur situation économique, rendant difficile la satisfaction de leurs besoins quotidiens. L'absence d'emploi décent et de sources de revenus stables exacerbe la pauvreté et accentue leur vulnérabilité économique.

« Nous sommes confrontés à beaucoup de difficultés. Actuellement, là où nous sommes, nous n'avons rien avec nous puisque nous avons quitté le village les mains vides, personne n'a amené quoi que ce soit. Tout ce qu'on avait comme bien est resté au village car chez nous on cultivait pour subvenir à nos besoins. Mais actuellement on nous, n'avons rien., Mais même pour trouver une terre c'est tout un de problème pour nous car nous ne sommes pas habitués à la vie d'ici », nous confie un déplacé interne de plus d'un an à Bandiagara.

Le manque d'emploi et de moyens de subsistance nécessaires touchent non seulement les PDI mais aussi les communautés hôtes, exerçant une pression supplémentaire sur les maigres ressources existantes.

Sur le plan éducatif, la scolarisation des enfants est compromise par le manque de ressources et d'infrastructures éducatives adéquates. Cela affecte l'avenir des enfants déplacés, les privant ainsi d'opportunités de développement.

« Et puis, au niveau de la scolarisation de nos enfants, certains ont abandonné ; ceux qui étaient au second cycle ont dû partir en exil, et pour ceux du premier cycle, un projet a été mis en place pour financer des hangars et recruter des enseignants », Nous a confié un déplacé interne de plus d'un an à Bandiagara.

À Gao, le manque de nourriture et d'eau ressort également comme facteur de vulnérabilité chez les PDI de plus d'un an. Des entretiens réalisés révèlent que les PDI à Gao souffrent d'un manque de nourriture et d'eau potable, avec une alimentation insuffisante. La rareté des ressources alimentaires et d'eau potable est identifiée comme un problème majeur de malnutrition et les maladies hydriques.

« Nous sommes confrontés à un manque de stock alimentaire dû au fait que nous avons passé beaucoup de temps sans recevoir d'assistance », déplore un PDI de longue durée à Gao.

Ces propos sont soutenus par ceux d'un autre PDI de la même localité qui explique :

« Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont le manque de nourriture, le manque d'eau et l'absence de matières premières pour mener nos activités artisanales d'antan ».

Les mauvaises conditions sanitaires et le manque de nourriture augmentent les risques de malnutritions et de maladies.

Sur le plan de l'accès aux services sociaux de base, il ressort de l'analyse des données que les PDI ont un accès limité aux services de santé et de l'état civil. Cela n'est pas sans conséquences sur la qualité de vie des déplacés internes de plus d'un an, qui se voient privés de soins de qualité et de documents d'état civil tels que les extraits d'acte de naissance pour les enfants.

À cela s'ajoute la peur d'être attaqué par des groupes armés terroristes, qui provoque la psychose et un stress mental, augmentant la vulnérabilité des déplacés.

Pour les conditions sanitaires et de logement, le manque de toilettes a été relevé. Ce manque pousse les PDI à faire leurs besoins en plein air, créant des risques sanitaires importants pour les PDI mais aussi pour les populations hôtes. Les conditions de logement des PDI sont déplorable à cause d'un manque d'abris. Cela amène certaines familles à dormir à même le sol, parfois sous un soleil ardent.

« Nous avons passé des jours sous ce soleil ardent. On dormait par terre », souligne un PDI de Gao lors d'un focus group.

Sur le plan économique, la faible situation économique des ménages PDI accentue leur vulnérabilité du fait de l'absence de matières premières pour mener leurs activités artisanales, ce qui réduit les possibilités de revenus et crée une dépendance aux actions humanitaires.

Dans la ville de Ménaka l'hébergement est un défi pour les PDI de plus d'un an. D'après les données recueillies sur le terrain, les PDI à Ménaka rencontrent d'énormes difficultés pour trouver des logements adéquats laissant de nombreuses familles déplacées sans abri stable. De plus, les PDI sont confrontés à un mode de vie urbain auquel ils ne sont pas habitués. Cela affecte considérablement leur condition et leur qualité de vie, accentuant leur vulnérabilité en tant que personnes déplacées internes à Ménaka.

« C'est la première fois que je quitte ma localité, donc j'ai rencontré plusieurs difficultés, notamment une mauvaise connaissance de la ville, un nouveau mode de vie, et des problèmes de logement », explique un PDI enquêté à Ménaka.

Un autre ajoute :

« Les difficultés rencontrées sont nombreuses. Il faut dire que trouver un logement et même passer de la vie de nomadisme à la vie urbaine n'est pas facile. Ce n'est pas du tout facile de s'adapter rapidement. Au cours du déplacement, j'ai tout laissé dans mon village ».

Les PDI sont également confrontés à un problème de mobilité. En effet, le manque de moyens de transport complique l'accès aux services sociaux de base (école, santé, etc.) et aux opportunités économiques, telles que trouver un travail rémunérateur.

Les personnes déplacées internes à Bandiagara, Gao et Ménaka font face à une vulnérabilité sans précédent qui varie en fonction des villes, mais qui est marquée par des besoins cruciaux

en matière de nourriture, d'eau, de logement, de travail et de services de base. Ces villes illustrent la diversité et la gravité de la vulnérabilité dont font face les PDI de plus d'un an et les communautés hôtes.

4.3. Les principaux acteurs clés et leurs rôles dans la réponse collective

Selon les différentes, la crise sécuritaire au Mali a entraîné un déplacement massif de population, qui en plus de la dégradation de leurs conditions de vie sont en quête de localités plus paisibles. Une fois dans les localités d'accueil, elles ont besoin d'assistances coordonnées et multisectorielles afin d'atténuer leur vulnérabilité. Pour répondre à cette situation plusieurs acteurs humanitaires et de développement, tant internationaux que locaux internationaux, interviennent pour apporter une aide conséquente aux personnes déplacées internes et aux communautés hôtes vulnérables. Dans la revue documentaire et entretiens réalisés, il ressort une gamme variée d'acteurs intervenant en faveur des PDI et à travers des missions et des objectifs spécifiques dans les trois zones (Bandiagara, Ménaka, Gao) couvertes par l'étude. Le tableau ci-dessous, présente les principaux acteurs selon le type d'organisation.

Tableau 4. Les acteurs intervenant dans le domaine humanitaire dans les trois zones d'étude

ORGANISATIONS PAR RÉGIONS ET PAR TYPES			
Régions	Agences des Nations unies	ONG Internationales	ONG Nationales
Gao	FAO, OCHA, OIM, OMS, PAM, UNFPA, UNICEF, UNHAS, UNHCR,	AAD, ALIANZA-ACTION AID, ACF-E, ACTED, ActionAid, AEN, AID-ZL, AVSF, CARE, CARITAS; CIAUD-Canada; CRS, DRC, HELP, IMC, IRC, JSI, LWR, MdM, MDM-Be, MSF-E, NRC, OXFAM, PI, PUI, Qatar Charity, SCI; Think PEACE; WW-GVC, WVI, WHH, HI, World Vision, WILDAF, Tdh, EDC, MAG, Arche Nova, MZC, ENDA-Mali, DCA, IEDA Relief, MC, Geneva Call, Sahel 21, CICR, CRD, CRM, CRF.	AADECOM, ADESHA, AMSODE, AMSS, ATDED, AZHAR, BNCE, CRADE, ERADD, FEDE, GARDL, GRADP, GREFFA, ONG AVENIR, Stop Sahel TASSAGHT, KANUYA, SEAD, ADG, ASDN, ASG, BIGH, NOHO, NorDev, Tarakate, TEMEDT, UAVES, Danaya So, IMADEL, Groupe GROUMA, HED-Tamat Gao, ATDD, GARI

Ménaka	UNICEF, UN-FPA, PAM, OMS, OCHA, FAO, UNHAS, OCHA.	ACF-E, ACTED, AEN, CIAUD-Canada, IEDA Relief; IRC, MDM-Be, MSIM, NOHO, NRC. CRS, EDC, HI, Think Peace, Mery Corps, MAG, WILDAF, CRADE, UAVES, CRM, CICR.	AMSODE, AMSS, GARDL, GREFFA, HELP FOR SAHEL, ONG AVENIR, TARA-KATE/ ASDN, GARI, GARDL
Bandi-agara	OCHA, HCR, OMS, PAM, UNFPA, UNICEF	Plan International, Save The Children, World Vision, Première Urgence, Plan Mali, CARE Mali, CRS, Mery Corps, WI, Caritas Mali, CARE International, IEDA Relief, PSI, HRH 2030, MMS, MSI, Debo Alafia, NRC, WHH,	ONG YAG-TU, IMADEL, GAAS Mali, ADDF-Mali, OMAES, KJK, GRAT/MOLIBEMO,

Source : Source : Enquête de terrain IHfRA – Avril-Mai 2024

Les sections ci-dessous montrent le rôle clé joué et les principales activités de certaines organisations (agence des nations unies, ONG internationales et nationales) dans les trois zones de collecte de données, en lien surtout avec les personnes déplacées internes.

Agences des Nations Unies

- **OIM** : L'organisation appuie les PDI en leur fournissant des abris temporaires, en améliorant les conditions de vie dans les camps et distribue des kits de secours et de matériaux pour la construction d'abris.
- **PNUD** : L'organisation met en œuvre des programmes de soutien économique comme "Cash for Work", pour aider les PDI et les familles hôtes vulnérables à générer des revenus. Ce programme offre des formations et des ressources pour la création d'activités génératrices de revenus, renforçant ainsi la résilience économique des communautés affectées.
- **PAM** : L'organisation apporte une assistance alimentaire en fournissant des vivres aux PDI et aux communautés hôtes vulnérables pour assurer la sécurité alimentaire par la mise en œuvre de programmes de distribution alimentaire et des transferts monétaires pour l'achat de nourriture.
- **UNICEF** : L'organisation soutient l'éducation et la protection des enfants déplacés en fournissant du matériel pédagogique, en réhabilitant des écoles, et en mettant en place des programmes éducatifs adaptés : des initiatives de protection contre les abus, l'exploitation et la violence, ainsi que des soins de santé et programmes nutritionnels pour les PDI.

- **UNHCR** : L'organisation apporte des aides d'urgence par la distribution de tentes, couvertures et autres articles de première nécessité aux PDI et leur apporte un soutien pour leur réintégration et réinstallation.

Organisations internationales non gouvernementales

- **ACF** : L'organisation œuvre pour le traitement de la malnutrition chez les enfants et les adultes par le soutien agricole et la distribution de vivres. Elle œuvre également pour l'amélioration des installations sanitaires et accès à l'eau potable.
- **Alima** : L'organisation intervient dans le domaine de la santé en fournissant des services de santé essentiels et des soins médicaux d'urgence, mais aussi dans la prévention et la gestion des épidémies, offrant des vaccinations et des campagnes de sensibilisation à la santé publique.
- **Première Urgence Internationale** : L'organisation œuvre dans la santé et prise en charge psycho-sociale offrant ainsi des soins médicaux primaires et secondaires, avec un accent particulier sur la prise en charge psycho-sociale des PDI. Elle fournit également un soutien psychologique aux victimes de traumatismes liés aux conflits et aux déplacements, ainsi que des services de santé mentale.
- **Save the Children** : L'organisation intervient dans le domaine de l'éducation en fournissant du matériel scolaire et en réhabilitant des infrastructures éducatives, créant ainsi des environnements sûrs et protecteurs pour les enfants.
- **World Vision** : L'organisation distribue des vivres aux PDI et aux communautés hôtes vulnérables et met en œuvre de projets d'activités génératrices de revenus pour renforcer la sécurité économique des familles déplacées.
- **Mercy Corps** : L'organisation œuvre à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations vulnérables en fournissant une assistance alimentaire et en soutenant des projets à travers la mise en œuvre d'AGR. Ce qui renforce les capacités des PDI et communautés hôtes à générer des revenus et à améliorer leur résilience économique.
- **ACTED** : L'organisation soutient les personnes vulnérables par la mise en œuvre d'initiatives leur permettant de développer des activités génératrices de revenus, notamment par des formations et des ressources pour le développement économique. Cela permet également de mettre en place des projets de résilience communautaire pour améliorer les moyens de subsistance des populations vulnérables. L'organisation œuvre également dans la distribution des biens de première nécessité et services de santé.
- **Marie Stopes International** : L'organisation se concentre sur la planification familiale, la lutte contre la violence basée sur le genre, la santé sexuelle et reproductive, et la santé communautaire.
- **NRC** : L'organisation fournit une aide humanitaire aux déplacés via la distribution de nourriture, d'abris et d'articles non alimentaires. Elle met en œuvre des programmes éducatifs pour enfants déplacés et protection des droits des PDI. Dans le cadre de la

protection du droit à l'identité juridique, elle mène des actions d'information et de conseil.

- **HI** : L'organisation offre des services de réadaptation physique aux PDI blessées ou en situation de handicap. Elle promeut l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les programmes humanitaires et de protection.
- **CRS** : L'organisation met en place des programmes de distribution alimentaire et soutient l'agriculture par la fourniture de biens de première nécessité et de services de santé. Elle améliore l'accès à l'eau potable, les installations sanitaires et lance des initiatives pour renforcer les moyens de subsistance des PDI.
- **CICR** : L'organisation protège les civils en apportant une assistance aux personnes touchées par le conflit. Elle fournit des soins de santé, des services de réadaptation et améliore aussi l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires pour les PDI.
- **IRC** : L'organisation apporte des services de santé pour les DPI, des programmes nutritionnels, et des initiatives éducatives aux enfants déplacés. Elle protège les femmes et des enfants.
- **IEDA Relief** : L'organisation soutient les PDI avec des aides d'urgence, notamment la distribution de nourriture, d'eau et d'articles non alimentaires. Elle encourage les activités génératrices de revenus.
- **Sud Canada** : L'organisation fournit des biens de première nécessité et un soutien aux services de santé pour les PDI. Elle développe des initiatives visant à renforcer la résilience des populations d'accueil et des déplacés.

Organisations nationales non gouvernementales

- **GARDL** : L'organisation met en place des projets de réhabilitation des infrastructures et des services de base pour les PDI et les soutient avec des moyens de subsistance ainsi que la création d'entreprises locales. En partenariat avec l'UNICEF, GARDL, en collaboration avec le psychologue de l'OMS, a poursuivi le suivi psychosocial de cent-dix (110) enfants dont 55 % des filles à Ménaka-centre.
- **AMSS** : L'organisation vient en aide aux PDI à travers la distribution de vivres et des programmes agricoles, et développe des initiatives pour protéger les PDI contre les violences et les abus. Avec le financement du HCR, AMSS a réalisé deux séances de sensibilisations sur les conséquences des agressions physiques et sur les maltraitances psychologiques et émotionnelles au profit de quarante-six (46) femmes (65,21% des réfugiés et 34,79% des femmes hôtes) à Ménaka.
- **ONG Inalata** : L'organisation apporte une aide d'urgence aux PDI à travers la distribution de nourriture, d'abris et d'articles de première nécessité, et met en place des initiatives pour améliorer les infrastructures et les services de base dans les zones de déplacement.

- **AEN** : L'organisation met en œuvre des programmes éducatifs pour les enfants déplacés et organise des campagnes de sensibilisation sur la non-violence et la cohésion sociale.
- **L'ensemble de ces organisations humanitaires** joue un rôle crucial dans la réponse collective aux besoins des PDI au Mali, en particulier à Bandiagara, Gao et Ménaka. Elles offrent une gamme variée de services, allant de l'aide d'urgence à des initiatives de développement à long terme. Chacune de ces organisations joue un rôle essentiel dans le soutien aux PDI et contribue à répondre aux besoins complexes des PDI et des communautés hôtes. Leur collaboration et leur coordination sont donc essentielles pour fournir une aide efficace et durable aux déplacées internes et aux populations hôtes.
- **CRM** : L'organisation fournit des services de santé primaires et de premiers secours. Elle distribue également des kits de survie, des abris temporaires et offre un soutien psychosocial. De plus, elle sensibilise et forme les PDI à la gestion des catastrophes.

4.4. Stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes

4.4.1. Stratégies d'adaptation des déplacés face à la longue durée du déplacement

Le déplacement forcé des populations en raison des conflits et de l'insécurité au Mali a conduit à de nombreux déplacés internes dans diverses villes du pays. Cette section du Rapport explore les stratégies d'adaptation des déplacés à Bandiagara, Gao et Ménaka, en mettant en lumière les points de vue des personnes déplacées et les méthodes qu'elles ont adopté pour s'intégrer dans leur nouvel environnement urbain. Les PDI présents depuis plus d'un an ont changé de comportements pour une réelle intégration dans la ville, abandonnant leurs pratiques villageoises pour s'adapter aux normes urbaines. Cela inclut l'adoption de nouvelles habitudes comme l'utilisation de réchauds pour cuisiner et l'abandon de la défécation à l'air libre. Ils ont également modifié leurs comportements sociaux en utilisant davantage le langage urbain, en adoptant des normes de politesse urbaine et en ajustant leurs pratiques religieuses aux normes locales.

« Comme on le dit dans notre jargon, une fois que tu quittes chez toi, tu dois laisser certains comportements pour bien observer les habitants de ton nouvel environnement, et t'adapter à leurs comportements. Voilà en quelque sortes les stratégies utilisées pour s'adapter », estime un PDI de plus d'un an à Bandiagara.

Ainsi, les PDI ont suivi les populations hôtes en observant et en imitant leurs pratiques et comportements. Cette approche d'apprentissage par l'observation facilite l'adaptation aux nouvelles normes et coutumes. Aussi, pour s'intégrer dans leur nouvel environnement, les déplacés internes se sont engagés dans diverses activités professionnelles afin d'avoir les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins essentiels. La diversification des sources de revenus leur permet non seulement de générer des ressources, mais aussi de créer des opportunités de socialisation et d'intégration.

« Nous faisons de notre mieux et les femmes aussi. Personne n'est resté inactif depuis notre arrivée. Les femmes font la lessive et certaines font des travaux ménagers. Elles sont payées à la fin de chaque mois. Les hommes font les travaux de mains d'œuvre pour subvenir aux besoins de la famille », confie un PDI lors d'un focus group à Bandiagara.

« On va chercher de l'herbe pour venir vendre en ville et acheter quelque chose pour la famille. Les jeunes suivent les maçons pour travailler et rapporter l'argent à leur papa », ajoute un autre PDI de la même localité.

À Gao, pour s'adapter à leur nouvel environnement, les PDI mettent l'accent sur la socialisation et la participation active dans la communauté d'accueil, notamment à travers leur implication dans les cérémonies locales et les événements communautaires.

« Les stratégies adoptées sont : la socialisation avec nos hôtes, la participation aux cérémonies de nos hôtes et vice-versa et l'accompagnement des communautés hôtes dans leurs activités quotidiennes afin de créer un climat de confiance », souligne un PDI de plus d'un an lors d'un groupe de discussion à Gao.

« Dès notre arrivée sur ce site, nous nous sommes confiées à nos hôtes pour qu'ils puissent nous connaître et nous soutenir en cas de besoin », ajoute un autre PDI de la même localité.

Cela favorise une meilleure intégration sociale dans la ville. Une autre stratégie consiste à accompagner les communautés hôtes dans leurs activités quotidiennes. Par cet accompagnement, les déplacés créent un climat de confiance et de coopération, renforçant ainsi les liens entre déplacés et populations hôtes. Les PDI participent aux activités quotidiennes, notamment aux travaux ménagers pour les femmes, et bénéficient également du soutien financier de la population hôte. L'entente et l'entraide entre les deux communautés jouent un rôle crucial dans l'adaptation. Une autre stratégie d'adaptation est la réalisation d'activités génératrices de revenus afin de subvenir aux besoins essentiels de la famille. Comme l'explique un PDI de plus d'un an à Gao :

« À travers des activités journalières dans le domaine du travail d'ouvrier, de l'agriculture et du commerce ambulancier, ces activités nous ont beaucoup aidés à subvenir à nos besoins ».

À Ménaka, les déplacés ont mis en place des stratégies axées sur les activités économiques et l'autosuffisance. Pour s'adapter, ils s'engagent dans des activités génératrices de revenus, comme le petit commerce et divers travaux journaliers (par exemple : manœuvre chez des maçons) pour subvenir à leurs besoins essentiels. Le commerce de produits issus de leurs jardins est une source importante de revenus pour eux. Certains déplacés pratiquent des activités de maraîchage, soutenus par des organisations comme le NRC, qui leur fournissent des semences, des équipements et des forages. Cela constitue une véritable source d'autosuffisance alimentaire et de revenus pour les ménages PDI. Le témoignage suivant d'un PDI à Ménaka illustre cela :

« Je me débrouille avec un petit commerce de produits issus d'un jardin soutenu par le NRC en semences, en équipement et un forage. Je ne suis pas seul dans cette activité de maraîchage soutenue par NRC et IRC ».

À cela s'ajoutent la collecte et la vente de bois de chauffe, de charbon de bois, et de paille, qui sont des activités courantes exercées par les déplacés pour faciliter leur intégration socioéconomique.

« Chaque matin je vais en brousse à la recherche de paille que je vends. Cela m'aide à m'adapter », soutient un autre PDI de plus d'un an à Ménaka.

Pour s'intégrer dans leur nouvel environnement, les déplacés dans les différentes villes de Bandiagara, Gao et Ménaka ont mis en place diverses stratégies pour s'adapter à leur situation de déplacement de longue durée. Ces stratégies incluent l'adoption de nouveaux comportements, la participation aux activités économiques et la création de liens sociaux avec les communautés d'accueil. En diversifiant leurs moyens de subsistance et en s'impliquant activement dans la vie communautaire, les déplacés parviennent à mieux s'intégrer et à améliorer leur résilience face aux défis posés par leur situation.

4.4.2. Rôle de la communauté hôte dans cette stratégie d'adaptation

Le déplacement forcé des populations au Mali a engendré des défis majeurs, non seulement pour les déplacés internes, mais aussi pour les communautés hôtes qui doivent partager leur environnement naturel avec d'autres personnes. L'accueil et l'assistance des populations hôtes jouent un rôle essentiel dans l'adaptation et la résilience des déplacés. Cette partie du Rapport aborde le rôle de la communauté hôte dans les stratégies d'adaptation des déplacés dans les villes de Bandiagara, Gao et Ménaka.

À Bandiagara, plusieurs efforts sont faits par la communauté hôte pour soutenir l'intégration des déplacés internes. Certains habitants ont hébergé les déplacés dans leurs propres maisons, y compris des maisons inachevées et des logements sociaux.

« Ils (hôtes) nous ont hébergés, certains nous ont donné de la nourriture, d'autres des vêtements, et d'autres encore des nattes. D'autres nous ont offert des soins de santé gratuits ». Cette déclaration est confirmée par un membre de la communauté hôte à Bandiagara.

« On donne nos anciens habits (habits déjà portés) aux PDI, les anciennes chaussures et s'il y a des nourritures restantes, on leur donne, c'est tout ce qu'on peut faire pour les PDI », souligne un PDI lors d'un focus groupe à Bandiagara.

Cet accueil a fourni un abri immédiat et sécurisé aux déplacés. Aussi, les déplacés ont été accueillis comme des membres de leur famille, avec hospitalité en leur offrant à boire. Ainsi, les PDI sont traitées comme des connaissances de longue date, ce qui a facilité leur intégration sociale et émotionnelle. Les communautés hôtes ont contribué selon leurs moyens à accueillir les déplacés en créant un sentiment de solidarité et de soutien mutuel entre les deux communautés. Les populations hôtes aident également les PDI en leur permettant d'avoir des activités ponctuelles pour générer des revenus pour subvenir à leurs besoins. Cette idée s'illustre à travers les propos suivants d'une personne de la communauté hôte.

« ...Nous sommes aussi vulnérables, mais nous contribuons souvent à la résilience socio-économique et à l'adaptation des PDI. Par exemple, les dames viennent chez nous pour faire la lessive, et nous les payons en retour. Pendant l'hivernage, elles viennent nous aider à faire des travaux champêtres, nous leur donnons à manger et nous les payons dans la journée ».

À Gao, les populations hôtes ont joué un rôle de premier plan dans la socialisation et l'intégration des déplacés dans leur communauté.

« La communauté hôte a joué un rôle de socialisation car cette population nous a accueilli en tant que frères. Cette communauté nous invite dans toutes les cérémonies du village », affirme une PDI de plus d'un an à Gao.

Un autre PDI enquêté sur le même site ajoute :

« Les populations hôtes ont joué un rôle important dans notre intégration. Depuis notre déplacement, nous avons été bien accueillis par les hôtes en nous offrant un site d'habitation nommé de "Kongo Gamo". Nous exerçons nos activités ensemble et actuellement les deux communautés participent aux cérémonies les unes des autres ».

Cela s'est matérialisé par l'acceptation et une socialisation active des déplacés, les intégrant dans les réseaux sociaux locaux. Les déplacés participent à toutes les cérémonies locales, ce qui a facilité leur intégration culturelle. Des échanges réguliers entre les leaders communautaires, les déplacés et les communautés hôtes ont été initiés pour faciliter la communication et résoudre d'éventuels problèmes, tels que des malentendus culturels, des conflits sur l'utilisation des ressources locales, ou des tensions liées à la cohabitation.

À cela s'ajoute l'octroi d'espaces aux PDI pour leurs activités maraîchères, ce qui permet à ces personnes d'exercer des activités leur procurant des revenus pour faire face à leurs besoins quotidiens.

« Le village a octroyé un espace aux déplacés pour créer un jardin maraîcher, et une ONG, du nom de Nouveaux Horizons est en train de mettre en œuvre des installations nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie. »

À Ménaka, la communauté hôte a grandement contribué à l'intégration et au bien-être des déplacés. Les hôtes ont joué un rôle essentiel dans l'intégration des déplacés en les aidant à trouver des logements gratuits pour certains et payants pour d'autres.

« Notre contribution pour les déplacés, est multiforme. On a prêté gratuitement nos cours pour qu'ils dressent leurs tentes. Nous avons donné des espaces pour ceux qui travaillent la terre », souligne une personne de la communauté hôte.

« En tant que population hôte nous avons contribué selon nos moyens à la résilience socio-économique et à l'adaptation des déplacés, en leur donnant des espaces pour faire du jardin pour ceux qui savent travailler la terre », confirme une personne de la population hôte à Ménaka.

Les populations hôtes ont facilité l'accès des PDI aux services sociaux essentiels, comme l'eau et la nourriture, ce qui a considérablement amélioré les conditions de vie des déplacés.

La communauté hôte a joué un rôle important dans le processus d'adaptation des déplacés internes. À Bandiagara, Gao et Ménaka, les actions des communautés hôtes allant de l'hébergement et de l'accueil chaleureux, à la facilitation de l'accès aux services essentiels et à l'intégration sociale ont considérablement aidé les déplacés à surmonter les défis de leur situation. Cette solidarité et cette coopération intercommunautaire sont essentielles pour améliorer la résilience des déplacés et favoriser une coexistence harmonieuse.

4.5. Impact des mouvements pendulaires sur les stratégies d'adaptation

Les mouvements pendulaires présentent plusieurs défis et contraintes pour les stratégies d'adaptation des PDI qu'il convient de relever.

Sur le plan sécuritaire, les mouvements pendulaires exposent les PDI à des risques sécuritaires accrus. Les routes sont souvent dangereuses en raison de la présence de groupes armés. Ainsi, les retours dans les zones d'origine, même temporaires, mettent les individus en danger si la situation sécuritaire y reste précaire.

Aussi, les mouvements pendulaires entraînent une instabilité économique, car ils empêchent les PDI de s'établir durablement dans un emploi ou une activité génératrice de revenus stables. Cette mobilité limite donc les opportunités de développement professionnel et de revenus réguliers, augmentant ainsi la précarité économique. De plus, les mouvements pendulaires ont un impact sur les PDI. Ils engendrent des difficultés économiques, réduisent considérablement leurs stratégies d'adaptation et limitent leurs opportunités en termes d'emploi dans les localités d'accueil.

4.5.1. Rôle de l'assistance dans les stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes

Face aux vulnérabilités liées aux déplacements massifs de populations, l'assistance humanitaire joue un rôle important dans les stratégies d'adaptation des déplacés.

En effet, en fournissant des biens essentiels tels que des vivres, de l'eau potable, des abris temporaires, et des articles non alimentaires comme des vêtements et des produits d'hygiène, l'assistance humanitaire répond aux besoins urgents des déplacés internes.

Ces actions permettent de stabiliser les conditions de vie des populations déplacées dans l'urgence et de les préparer à s'adapter à leur nouvel environnement en leur assurant les besoins élémentaires.

Les acteurs humanitaires facilitent l'accès des PDI et des communautés hôtes aux services sociaux de base à travers des programmes axés sur la santé et l'éducation. Dans le domaine de la santé, ils mettent en œuvre des initiatives pour répondre aux besoins médicaux des déplacés et des résidents locaux, ce qui aide à intégrer les PDI. Sur le plan éducatif, les enfants des déplacés bénéficient de programmes adaptés, incluant des écoles temporaires et des kits scolaires fournis par les agences humanitaires. Cela aide à maintenir une continuité éducative malgré la vulnérabilité des déplacés.

Ayant pratiquement tout perdu, les déplacés internes bénéficient de soutiens en activités génératrices de revenus (AGR) et de dotations en semences pour mettre en place des activités lucratives, comme le maraîchage. Les organisations humanitaires et les ONG locales leur fournissent ces soutiens, ce qui leur permet d'avoir des sources de revenus pour faire face à la pauvreté et de s'adapter aux nouvelles réalités sociales.

À Bandiagara, la commune joue un rôle crucial dans l'intégration des PDI en les appuyant dans leurs stratégies d'adaptations par le soutien aux initiatives qu'ils mettent en place. Cela se fait par l'octroi d'espace pour réaliser leurs activités. L'adjoint au Maire affirme ces propos :

« Oui la commune soutient ces stratégies. Par exemple les PDI qui font de l'embauche bénéficient de soutien de la mairie. Récemment, le maire a pris une décision pour relocaliser le marché de bétail, car les sites réservés à ce marché gênaient la population et la circulation routière. Le maire a décidé de déplacer le marché de bétail à l'ancien abattoir, ceci a contribué à fluidifier la situation. »

À Gao, la commune joue un rôle de facilitation, d'accompagnement, de soutien et d'orientation. Par exemple, à chaque fois que le besoin se fait sentir, les autorités communales octroient des espaces pour permettre à ces personnes de mener des activités durables.

« Notre commune a toujours été sollicitée pour accueillir les personnes déplacées, à chaque fois que le besoin se fait sentir, nous octroyons des espaces pour installer ces personnes afin pour qu'elles puissent mener des activités durables » explique une autorité communale dans la ville de Gao.

Les organisations de la société civile affirment que les PDI ont bénéficié d'une assistance multiforme, incluant SAME, CASH et WASH. Par exemple, les OSC ont mis en place des cellules de veille et d'alerte, et organisent des réunions avec les autorités locales. Elles affirment que leur rôle est d'écouter les personnes vulnérables et de remonter les informations pertinentes aux autorités compétentes et aux partenaires humanitaires. Ce soutien facilite la communication avec ces partenaires, leur permettant ainsi de venir en aide aux déplacés. À Ménaka, les autorités communales apportent leur assistance à travers l'attribution d'espaces pour les activités maraîchères, la recherche de financement à travers le service social, et des plaidoyers auprès des partenaires intervenants dans le soutien aux activités des PDI.

« Les autorités apportent aussi leur assistance par l'accompagnement, l'encadrement, la sensibilisation et la recherche de financement au profit des PDI auprès de leurs partenaires habituels. En effet, elles [autorités] jouent le rôle d'intermédiaire, d'encadrement et d'information dans la fourniture de l'assistance », soutient un représentant du maire.

Au-delà de l'attribution d'espaces aux PDI pour les activités maraîchères, la commune apporte aussi son assistance à travers l'accompagnement (formation et suivi), l'encadrement, la sensibilisation et la recherche de financement auprès de leurs partenaires présents. En effet, elles jouent le rôle d'intermédiaire, d'encadrement et d'information dans la fourniture de l'assistance.

« Notre commune soutient ces stratégies d'adaptation par l'accompagnement, l'encadrement, la sensibilisation et la recherche de financement pour eux auprès de nos partenaires présents. On joue le rôle d'intermédiaire, d'encadrement et d'information dans la fourniture de l'assistance », affirme un autre acteur de la mairie de Ménaka.

« En tant que société civile, nous proposons aux acteurs des stratégies d'adaptation. Notre rôle dans la fourniture d'assistance est de veiller, appuyer et encadrer », ajoute un acteur de la société civile à Ménaka.

L'assistance humanitaire joue un rôle crucial dans les stratégies d'adaptation des déplacées internes en répondant à leurs besoins immédiats. Elle fournit des biens essentiels tels que des

vivres, de l'eau potable, des abris temporaires et des articles non alimentaires, ce qui permet de stabiliser les conditions de vie des PDI et de les préparer à s'adapter à leur nouvel environnement. Les organisations humanitaires mettent également en œuvre des programmes de santé pour répondre aux besoins médicaux des PDI et des communautés hôtes, ainsi que des programmes éducatifs adaptés pour les enfants des PDI. En outre, les déplacés internes bénéficient d'activités génératrices de revenus et de dotations en semences pour mettre en place une activité lucrative qui permet d'avoir des ressources pour répondre à leurs besoins essentiels. Cela facilite l'intégration de ces PDI dans leurs localités d'accueil.

4.6. Défis dans le soutien aux populations affectées par des déplacements de longue durée

4.6.1. Obstacles rencontrés dans la fourniture de soutien aux déplacés de longue durée

Les résultats des entretiens menés auprès des acteurs communaux révèlent plusieurs défis dans la fourniture de soutien aux personnes déplacées internes. Ces défis comprennent l'insertion socio-économique, la rareté de l'eau dans certains sites, le coût élevé de la vie, les problèmes de cohabitation entre les hôtes et les PDI, ainsi que l'insuffisance des aides reçues. Un acteur communal de Bandiagara a précisé :

« Les principaux défis sont : les difficultés dans la cohabitation entre les hôtes et les PDI, le problème d'eau dans certains sites et la vie chère. La mairie en tant que collectivité, invite toujours les partenaires à trouver des solutions à ces problèmes ».

Cette déclaration met en évidence la complexité de la situation et la nécessité d'une intervention coordonnée entre les autorités locales et les partenaires humanitaires. La cohabitation difficile et les ressources limitées, comme l'eau, sont des enjeux cruciaux qui nécessitent des solutions durables et efficaces. Un autre acteur communal de Bandiagara a souligné :

« La réponse apportée ne couvre pas tous les déplacés, et le retard dans l'assistance constitue le principal écart et défi. »

Les acteurs humanitaires ont également rencontré des obstacles, en plus des défis soulignés par les acteurs communaux tels que la rareté des ressources, les problèmes logistiques, l'inaccessibilité à certaines zones, l'absence d'électricité et d'Internet, ainsi que des limitations dans les capacités des partenaires. Un acteur humanitaire a expliqué :

« Je dirais qu'actuellement, c'est un peu la rareté des ressources. On assiste à un niveau de financement de plus en plus faible. Il y a les questions aussi d'ordre logistique et d'accès à certaines zones. Actuellement, nous avons des zones sous blocus, par exemple, lorsqu'on veut mener une réponse en nature, il est difficile même pour le transporteur privé, le contractant avec lequel l'ONG travaille, d'acheminer ces fournitures-là, au niveau de la zone d'intervention. »

Les organisations de la société civile soulignent également que les besoins des PDI sont énormes, surtout en termes d'assistance alimentaire, mais les interventions restent insuffisantes et le nombre de déplacés augmente chaque jour. Le service local de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, bien que mandaté pour intervenir, ne dispose pas des ressources nécessaires pour répondre pleinement à ces besoins. La situation est aggravée aussi par l'arrêt de financement de certaines organisations et le départ de la MINUSMA, une mission des Nations Unies qui apportait un soutien significatif aux PDI. Ils s'installent sur des sites temporaires, également convoités par d'autres projets municipaux. Par exemple, la mairie de

Gao projette de construire un marché à bétail sur l'un des sites actuellement occupés par des PDI, ce qui accentue la pression sur les ressources disponibles.

Cette partie met en lumière les principaux défis que rencontrent les PDI de plus d'un an. Les PDI sont confrontés à des défis liés à l'insertion socio-économique, la rareté de l'eau, le coût de la vie et la cohabitation parfois difficile avec les hôtes. Les acteurs soulignent le manque de ressources, les obstacles logistiques, et les limitations d'intervention. Les besoins en assistance alimentaire augmentent, mais les ressources sont insuffisantes, exacerbées par l'arrêt des financements des acteurs humanitaires et de développement.

4.6.2. Identification des lacunes dans les programmes existants

Dans la commune de Bandiagara, certaines lacunes ont été soulignées dans la réponse humanitaire, notamment en ce qui concerne l'adéquation entre les besoins des populations et les assistances reçues. Les personnes déplacées internes et les populations hôtes ont souvent besoin d'une assistance alimentaire, mais reçoivent plutôt des articles non alimentaires tels que des abris temporaires, des kits de cuisine, des seaux, des bidons, etc., qui ne répondent pas à leurs besoins alimentaires immédiats. Bien que des efforts aient été déployés pour fournir diverses aides, celles-ci ne couvrent pas tous les besoins, notamment en termes de soutien pour les activités commerciales comme le maraîchage, en raison du manque d'espace cultivable et des activités agricoles limitées dans la région.

D'autres ont remis en question l'efficacité du comité chargé de représenter les PDI et de suivre les activités. En effet, malgré la mise en place d'un comité pour collaborer avec les partenaires sur diverses activités, y compris la sécurité alimentaire et le maraîchage, des lacunes persistent, car certaines personnes déplacées internes se plaignent de ne jamais avoir reçu de soutien. C'est ce qu'a fait ressortir une autorité communale de la ville de Bandiagara en ces termes :

« Nous avons quelques lacunes, surtout l'inadéquation entre l'offre et la demande. Souvent vous trouverez que ces PDI et les populations hôtes ont demandé une assistance alimentaire et on leur amène que des assistances NFI. Beaucoup a été fait pour ces déplacés mais cela ne couvre pas l'ensemble des leurs besoins. On leur a donné des abris, des moustiquaires, des marmites, et beaucoup de chose pour faire le commerce. Souvent, ils imposent leurs choix. Ce qu'ils demandent n'est pas toujours amené ; ils apportent autre chose et demandent de l'accepter. Certains PDI refusent de prendre ce qui est offert. D'autres sont encouragés à faire du maraîchage, mais n'ont pas d'espace ; l'espace qu'ils trouvent est celui des familles hôtes, qui pratiquent elles-mêmes des activités de maraîchage, d'agroalimentaire, de transformation ou de petits commerces. Au pays Dogon, nous avons moins de 10 % de terres cultivables, cela ne permet pas vraiment de nous nourrir. Souvent il y a des actions humanitaires qui viennent et fournissent une assistance alimentaire pendant deux périodes : la période de pré-soudure et la période de soudure. »

Dans la commune de Gao, les lacunes identifiées dans les programmes humanitaires comprennent le manque d'assistance à la population hôte, le retard dans les réponses aux besoins humanitaires, qui est également souligné comme une lacune importante.

Quant à la commune de Ménaka, les acteurs ont affirmé que les réponses des programmes humanitaires ne parviennent pas à atteindre tous les déplacés internes, malgré leur appréciation.

Elles sont insuffisantes par rapport à la demande. Ils ont souligné également les retards dans l'assistance. C'est ce qu'a soutenu le secrétaire général de Ménaka :

« Les lacunes dans les programmes et les interventions destinées aux PDI sont nombreuses. En effet, les réponses apportées aux préoccupations des communautés restent insuffisantes par rapport à la demande. De plus, il y a des retards dans l'assistance qui s'ajoutent et qu'il faudrait veiller à corriger. »

Les interviews réalisées auprès des autorités coutumières et religieuses ont révélé plusieurs lacunes : des insuffisances dans la prise en charge, la lenteur de la réponse, et la non-prise en charge de tous les déplacés. Il a également été signalé que la construction de forages pour fournir de l'eau potable est compromise par la présence d'eau non traitée et de mauvaise qualité. De plus, des erreurs dans la distribution de l'aide ont été constatées, certains bénéficiaires n'étant pas réellement des déplacés mais étant impliqués dans le processus de distribution. Selon un imam rencontré dans la commune de Ménaka, ces problèmes exacerbent la situation déjà précaire des déplacés :

« En tant que leader religieux, je pense que les personnes déplacées ont rencontré de nombreux défis dans le processus d'intégration, notamment un manque de moyen financier pour louer un espace (par exemple : terre, magasin, boutique) en vue d'y mener une activité de maraîchage ou de petit commerce. Ils n'ont pas des maisons ; ceux qui peuvent, ont loué des maisons etc. »

En somme, dans la commune de Bandiagara, les lacunes de la réponse humanitaire se manifestent par un déséquilibre entre les besoins réels des populations et les actions menées en leur faveur, ce qui entraîne une prise en charge insuffisante, et une couverture incomplète de tous les déplacés internes. Les besoins demeurent largement insatisfaits, en particulier ce qui est du soutien aux activités commerciales comme le maraîchage. De plus, l'efficacité du comité représentant les PDI est remise en question, certaines personnes déclarant ne jamais avoir reçu de soutien malgré les initiatives mises en place. Dans la commune de Gao, les lacunes incluent le manque de soutien à la population hôte et les retards dans la réponse aux besoins humanitaires. À Ménaka, les interventions ne parviennent pas à satisfaire tous les besoins des PDI. Les autorités coutumières et religieuses ont également identifié des insuffisances telles que le manque de prise en charge, la lenteur de la réponse et les erreurs dans la distribution de l'aide, ce qui compromet l'intégration des personnes déplacées.

4.6.3. Défis spécifiques liés aux mouvements pendulaires et à l'intégration locale

De l'analyse des données, il ressort que les personnes déplacées internes font face à une multitude de défis, allant de l'insuffisance de l'assistance humanitaire à des besoins fondamentaux non satisfaits. Ces défis incluent des problèmes d'accès aux services sociaux de base, des difficultés d'adaptation et de subsistance, ainsi que des obstacles à leur stabilité et à leur retour dans leurs zones d'origine. Ils souffrent d'un manque notable d'assistance humanitaire, ce qui entraîne de nombreux besoins non satisfaits. Parmi les principaux défis, on note un accès limité aux services sociaux de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation. L'adaptation à leur nouvelle situation est également difficile, car se nourrir est souvent un problème majeur. En plus de cela, ils bénéficient moins d'aide de la part des partenaires humanitaires, car ceux déplacés depuis plus de six mois ne sont plus considérés comme

prioritaires. L'accès à l'eau potable reste insuffisant, et beaucoup de PDI peinent à trouver une stabilité pour envisager un retour dans leurs zones d'origine. Les problèmes d'hébergement sont fréquents, et l'accès à des opportunités de travail est limité. En outre, les partenaires humanitaires, tels que les agences des Nations Unies, les ONG internationales et les organisations caritatives, ne couvrent pas tous les besoins, notamment en ce qui concerne l'acquisition de terrains pour l'habitation et la protection des habitats. Selon une autorité communale à Gao, cette situation aggrave la vulnérabilité des PDI :

« Parmi les défis, nous pouvons retenir entre autres : l'accessibilité humanitaire, la sécurité, les agressions, les attaques, les enlèvements etc... Ceux-ci ont pour conséquence la pénurie des moyens financiers, la pénurie des moyens d'existence, l'imposition d'embargo ou de blocus routier, et la flambée des denrées de première nécessité », souligne un acteur de la société civile à Gao.

Aussi, il ressort des interviews que les PDI sont également confrontés à de graves problèmes de logement, d'alimentation, d'eau potable et d'habillement. L'éducation de leurs enfants est également un défi majeur, car ils n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité. La situation est exacerbée par le fait qu'ils ne reçoivent plus d'aide puisque les partenaires humanitaires se concentrent sur les nouveaux déplacés. Bien que le gouvernement ait fourni certains lieux d'accueil, beaucoup de PDI n'en ont pas bénéficié et vivent dans des maisons en location. Cette situation pousse les nouveaux arrivants à se disperser parmi les familles hôtes, augmentant la pression sur ces dernières. Le manque de moyens financiers les empêche de louer des espaces pour mener des activités économiques telles que le maraîchage ou le petit commerce, ce qui les prive de sources de revenus essentielles. Beaucoup n'ont pas de maisons, ce qui rend leur situation encore plus précaire. Cela s'illustre à travers les propos d'un imam à Ménaka :

« En tant que leader religieux, je pense que les personnes déplacées ont rencontré de nombreux défis dans le processus d'intégration, notamment le manque de moyens financiers pour louer un espace (terre, magasin, boutique) en vue d'y mener une activité de maraîchage ou de petit commerce, ils n'ont pas de maisons. »

Les PDI de plus d'un an dans les trois villes rencontrent divers obstacles, de l'insuffisance d'aide humanitaire à des besoins de base non satisfaits. Ils ont un accès limité à l'eau potable, à la santé et à l'éducation, avec des difficultés d'adaptation et de subsistance. Ceux déplacés depuis plus de six mois reçoivent moins d'aide, aggravant l'accès à l'eau potable et leur stabilité. Les problèmes de logement, d'emploi et d'acquisition de terrains persistent, tandis que l'éducation des enfants est également un défi. Le manque de moyens financiers les empêche de louer des espaces pour des activités économiques, les privant ainsi de sources de revenus essentielles.

4.5. Solutions basées sur les bonnes pratiques

Au Mali, les déplacements de longue durée posent un défi humanitaire majeur, exacerbé par des années de conflit et d'instabilité. Cette section examine les bonnes pratiques internationales en matière de réponse humanitaire pour les déplacements de longue durée, ainsi que leur adaptation aux réalités locales du Mali. Elle propose également des recommandations pour renforcer la réponse collective face à cette crise, avec un accent particulier sur la coordination, le soutien continu et l'inclusion des groupes vulnérables.

4.5.1. Bonnes pratiques internationales dans la réponse aux déplacements de longue durée

Les bonnes pratiques internationales mettent en avant l'importance de l'intégration des services, de la durabilité économique, de l'accès à l'éducation, de la participation communautaire et de la promotion de solutions durables. Ces pratiques peuvent servir de modèle pour adapter les interventions aux contextes locaux. En termes de bonnes pratiques internationales, il faut noter l'approche intégrée de la protection et de l'assistance. En effet, cette approche consiste à intégrer les services de protection avec l'assistance humanitaire pour garantir que les besoins des PDI sont pris en charge de manière holistique. Le Programme de Réponse Rapide (RRM) utilisé dans plusieurs contextes de crise permet une réponse rapide aux besoins immédiats tout en planifiant des interventions à plus long terme.

« L'importance de l'approche communautaire dans les interventions humanitaires ne peut être sous-estimée. Les organisations à base communautaire et la société civile sont essentielles pour mieux comprendre les réalités locales et les besoins des populations déplacées », explique un représentant du HCR Mali.

À cette approche s'ajoutent les programmes de moyens de subsistance durables, permettant de mettre en œuvre des programmes qui permettent aux PDI de reconstruire leurs moyens de subsistance. Cela passe par le développement d'initiatives comme des « projets productifs » pour offrir aux déplacés des formations et des ressources pour démarrer leurs propres entreprises agricoles ou artisanales.

« Créer des opportunités économiques durables pour les populations déplacées est crucial. Des projets de développement économique doivent tenir compte des compétences et des ressources disponibles localement », soutient une représentante de l'OIM Mali.

L'accès à l'éducation est essentiel pour garantir une éducation de qualité aux enfants déplacés, ce qui est crucial pour leur développement et leur intégration future. En Jordanie, des programmes éducatifs pour les enfants syriens déplacés incluent des écoles spéciales, des cours de rattrapage, et des initiatives de formation pour les enseignants. Cette idée est partagée par une représentante d'OCHA Mali qui soutient en ces termes :

« L'éducation est un élément central de la réponse humanitaire. Il est essentiel d'investir dans des programmes éducatifs flexibles qui s'adaptent aux besoins des enfants déplacés, en particulier dans les zones difficiles d'accès ».

En outre, il y a la participation communautaire qui consiste à impliquer les PDI dans la planification et la mise en œuvre des programmes de réponse. Pour cela, les comités ou organisations de déplacés doivent être consultés régulièrement pour s'assurer que les interventions répondent aux besoins réels des communautés.

« La participation communautaire dans la conception et la mise en œuvre des programmes renforce l'autonomie des populations déplacées et assure que les interventions répondent mieux à leurs besoins », ajoute la représentante de l'OIM Mali.

Enfin, il y a l'approche axée sur les solutions durables, qui permet de promouvoir des solutions durables telles que l'intégration locale, la réinstallation ou le retour volontaire des déplacés, en

fonction de leur situation spécifique. Ainsi, les opérations de retour en doivent intégrer une assistance juridique, un soutien à la reconstruction des maisons et des projets de cohésion sociale pour faciliter la réintégration des déplacés.

« Promouvoir des solutions durables pour les déplacés est essentiel. Il faut intégrer la protection des droits et la participation des communautés dans toutes les étapes du processus de retour et de réintégration », souligne la représentante d'OCHA Mali.

4.5.2. Adaptation des bonnes pratiques aux réalités locales du Mali

L'adaptation des bonnes pratiques internationales aux réalités locales du Mali nécessite une compréhension profonde des contextes sécuritaires, culturels et infrastructurels locaux. Les interventions doivent être culturellement sensibles et inclure la participation des communautés locales.

Sur le plan de la sécurité et de l'instabilité, la situation sécuritaire variable rend difficile l'implantation de programmes à long terme. Il est essentiel d'adapter les approches pour répondre aux menaces continues tout en fournissant une assistance durable.

« Il est crucial d'impliquer les PDI dans la planification des interventions. Comprendre leurs besoins et leurs attentes spécifiques permet de développer des solutions adaptées et acceptées par les communautés », indique une autorité communale à Bandiagara.

Le Mali est caractérisé par une grande diversité culturelle et ethnique, ce qui rend nécessaire des interventions culturellement sensibles et adaptées aux besoins spécifiques de chaque communauté. Les ressources limitées et les infrastructures insuffisantes exigent des solutions innovantes et souvent à faible coût pour répondre efficacement à ces défis.

« Il est nécessaire d'avoir une base de données claire et actualisée des PDI pour assurer une distribution équitable de l'aide et éviter les doublons », souligne une autorité communale à Bandiagara.

En matière de protection intégrée et l'assistance humanitaire, il est essentiel d'adapter l'approche RRM en intégrant des services de protection dans les interventions humanitaires pour répondre aux besoins immédiats tout en planifiant des solutions à long terme. Par exemple, l'intégration de services de santé mentale et de soutien psychosocial pour les PDI traumatisées. Les programmes de subsistance doivent être adaptés aux compétences locales et aux ressources disponibles. Dans les régions agricoles, cela pourrait se concrétiser par des projets d'agriculture durable basés sur des techniques traditionnelles adaptées aux conditions locales.

« Il faut passer de la situation d'urgence à une réponse de développement. Au lieu de continuer à donner à manger aux gens, il faut leur apprendre comment trouver à manger », déclare une autorité communale à Gao.

« Ouvrir des centres de formation professionnelle pour nous, en coupe et couture, en transformation des produits locaux, menuiserie, soudures et nous équiper en matériel », ajoute un PDI lors d'un focus group de Bandiagara.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, il est important de mettre en place des initiatives éducatives flexibles, comme des écoles mobiles ou des programmes d'apprentissage à distance, pour les enfants déplacés vivant dans des zones difficiles d'accès.

« Nous demandons à beaucoup d'ONG humanitaires de nous aider pour que les déplacés puissent avoir accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau potable », réclame une autorité communale à Bandiagara.

Pour favoriser la participation communautaire, il est essentiel de créer des comités locaux de déplacés pour s'assurer que les interventions sont conçues et mises en œuvre avec la participation active des PDI et des communautés hôtes. Il est également pertinent d'utiliser les structures traditionnelles de gouvernance pour renforcer la légitimité et l'acceptation des interventions.

« Nous collaborons en parfaite symbiose avec tous les acteurs intervenant dans notre commune pour assurer que les réponses soient durables et adaptées aux besoins des PDI », déclare une autorité communale à Gao. Un acteur de la population hôte abonde dans le même sens :

« Il faut créer des activités socioprofessionnelles (menuiserie bois, soudure, coupe et couture) en associant les deux communautés. Cette initiative peut favoriser la confiance et la cohésion sociale entre elles ».

En termes de solutions durables, il est essentiel d'encourager l'intégration locale des PDI dans les communautés hôtes lorsque le retour n'est pas envisageable, en soutenant des initiatives de cohésion sociale et de renforcement des capacités locales.

« Si nous ne pouvons pas retourner chez nous, ils pourraient aménager un endroit pour nous et nous aider financièrement. Nous sommes fatigués ici, car nous vivons constamment dans l'inquiétude », suggère un PDI déplacé depuis plus d'un an à Bandiagara.

4.5.3. Recommandations pour l'amélioration de la réponse collective

Pour améliorer la réponse collective, il est crucial de renforcer la coordination, d'assurer un soutien continu, d'inclure les groupes vulnérables, de mobiliser les ressources et de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation robustes. Les interventions doivent être spécifiquement adaptées aux dynamiques locales de déplacement et aux réalités socio-économiques et culturelles des différentes régions.

Il est essentiel de renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires, les autorités locales et les organisations internationales afin d'éviter les duplications, c'est-à-dire la répétition d'efforts et de ressources par différents acteurs, et d'assurer une réponse plus cohérente et efficace. Cette idée est partagée par une autorité communale à Bandiagara, qui souligne l'importance de cette coopération pour optimiser l'assistance aux populations déplacées :

« Il est essentiel de connaître de manière très claire la situation des PDI pour pouvoir développer des actions en leur faveur et travailler efficacement avec les ONG ».

Un soutien continu est également indispensable. Il est important d'assurer un suivi prolongé aux PDI, au-delà de la première année de déplacement, en intégrant des stratégies de résilience à long terme dans les programmes humanitaires.

En outre, il est essentiel de prendre en compte les groupes vulnérables, en veillant à ce que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées soient inclus dans toutes les étapes de la réponse, de la planification à la mise en œuvre.

« Tous les acteurs doivent collaborer en symbiose pour répondre aux besoins des personnes économiquement affaiblies et assurer une réponse durable », demande une autorité communale à Gao.

Il est également primordial de mettre en place un système de suivi et d'évaluation lors des interventions en faveur des PDI et communautés hôtes. Cela passe par la mise en œuvre de systèmes robustes de suivi des actions sur le terrain et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les stratégies en fonction des leçons apprises.

Dans le cadre des actions en faveur des PDI et des communautés hôtes, il est crucial de contextualiser les interventions en les adaptant aux dynamiques locales de déplacement et aux réalités socio-économiques et culturelles des différentes régions du Mali.

« Il est crucial de concevoir les projets à la base, en impliquant directement les déplacés pour s'assurer que leurs besoins spécifiques sont pris en compte », explique une autorité communale à Ménaka.

Il faut également promouvoir la cohésion sociale en encourageant des initiatives visant à faciliter l'intégration des PDI dans les communautés hôtes et à prévenir les tensions intercommunautaires. Cette nécessité est soulignée par une autorité communale à Ménaka en ces termes :

« Les autorités locales doivent être proactives dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale pour faciliter l'intégration des PDI ».

Enfin, il est important de soutenir les initiatives locales en renforçant les appuis aux projets communautaires locales qui répondent aux besoins des PDI, en assurant une assistance technique et financière continue.

« Il faut créer un cadre de concertation pour garantir un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes », suggère une autorité communale à Ménaka.

La réponse aux déplacements de longue durée au Mali nécessite une approche intégrée, adaptée aux réalités locales et ancrée dans les bonnes pratiques internationales. En renforçant la coordination, en incluant les groupes vulnérables et en soutenant les initiatives locales, les acteurs humanitaires peuvent mieux répondre aux besoins des déplacés tout en favorisant leur intégration et leur résilience à long terme.

4.6. Bonnes pratiques programmatiques pour des solutions alternatives et durables

4.6.1. Approches alternatives pour répondre aux besoins des déplacés de longue durée

Les approches alternatives pour répondre aux besoins des déplacés de longue durée varient selon les contextes spécifiques. D'après les entretiens menés dans les villes de Bandiagara, Gao et Ménaka, plusieurs solutions ont été proposées.

À Bandiagara, l'importance du retour des personnes déplacées dans leurs localités d'origine et de leur réinsertion est soulignée. Il est nécessaire de mettre en place un programme spécifique pour les PDI de plus d'un an et les familles hôtes vulnérables. Ce programme devrait inclure la sécurisation des zones de retour pour permettre un retour volontaire en toute sécurité, ainsi que la reconstruction et la réhabilitation des habitations et des infrastructures publiques telles que les écoles et les centres de santé. Il est également crucial de fournir un soutien économique, y compris des aides financières, des formations professionnelles et des opportunités d'emploi pour aider les PDI à retrouver une stabilité économique. De plus, il faut garantir l'accès aux services de base comme l'eau potable, les soins de santé et l'éducation, ainsi qu'un soutien psychosocial pour aider les PDI à surmonter les traumatismes liés à leur déplacement. Selon un PDI à Bandiagara :

« La réhabilitation des endroits est cruciale, et chacun doit suivre le bon chemin pour la paix, se pardonner, se tendre la main, et revenir à une situation où nous étions comme une famille, éviter les petits conflits entre nous ».

Il est également proposé de construire des maisons pour les personnes déplacées, de leur fournir des vivres et de les former dans leurs domaines spécifiques. Les hommes de la population hôte à Bandiagara insistent sur la nécessité de sécuriser les sites des personnes déplacées et de favoriser un retour immédiat. La réconciliation est également un élément clé pour une intégration réussie des personnes déplacées.

À Gao, l'acquisition d'activités génératrices de revenus (AGR) est suggérée comme un moyen de renforcer la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes, tout en améliorant leurs conditions de vie. Selon un PDI de plus d'un an à Gao :

« Il faut créer des activités génératrices des revenus (AGR) le maraîchage, le petit commerce, la savonnerie, l'artisanat, etc. ».

Le retour de la sécurité dans les zones de conflit est également une condition sine qua non pour le retour des personnes déplacées dans leurs localités respectives. Il est en outre suggéré que l'État et ses partenaires identifient un site permanent pour les personnes déplacées.

À Ménaka, il est proposé de soutenir des initiatives visant à créer des activités génératrices de revenus pour aider à la fois les PDR et la communauté hôte.

« L'assistance urgente a été fournie maintenant, le soutien qui manque est la création ou le financement d'activités génératrices de revenus (petit commerce, l'artisanat et l'embouche). À défaut, il est nécessaire de continuer à nous assister en cash et en sécurité alimentaire », plaide un PDI de plus d'un an à Ménaka.

Il est également proposé d'accompagner les personnes déplacées et la communauté hôte à travers de nouveaux programmes de protection et d'assistance. La création de micro-projets pour

les personnes déplacées et les populations hôtes est également une solution envisagée. Enfin, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes des personnes déplacées ainsi que le financement de projets économiques sont des approches alternatives pour améliorer les conditions de vie des personnes déplacées et de la communauté hôte.

4.6.2. Identification des meilleures pratiques pour soutenir les solutions durables, y compris les retours et l'intégration locale

Dans les villes de Bandiagara, Gao et Ménaka, plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées pour soutenir des solutions durables en faveur des personnes déplacées internes. Ces bonnes pratiques incluent l'assistance alimentaire, les transferts d'argent, l'éducation, la santé, les abris et l'enregistrement biométrique.

À Bandiagara, les PDI ont bénéficié de l'assistance alimentaire et des transferts d'argent du Programme alimentaire mondial et de Save the Children. Les acteurs soulignent l'efficacité de cette assistance dans la réponse aux besoins essentiels des PDI. L'assistance alimentaire est aussi considérée comme une bonne pratique, mais il faut noter que les transferts d'argent peuvent être plus utiles dans certaines situations. En plus de l'assistance alimentaire et des transferts d'argent, les PDI à Bandiagara ont bénéficié d'un soutien éducatif, jugé pertinent au regard des besoins en éducation des enfants ainsi que d'une assistance en matière de santé.

« Les accompagnements qui nous ont beaucoup aidés sont les kits alimentaires, car lorsque tu ne manges pas, tu ne peux ni te lever ni t'asseoir. L'assistance par transferts monétaires nous a également beaucoup aidés », soutient un PDI à Bandiagara.

À Bandiagara, les meilleures pratiques pour soutenir les solutions durables incluent l'implication des communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des programmes, l'intégration des retours des bénéficiaires, et la coordination entre les différents acteurs humanitaires et gouvernementaux.

« L'implication des communautés dans toutes les étapes des programmes garantit une appropriation locale et une meilleure adaptation aux besoins réels des déplacés », explique un point focal DRPC à Bandiagara.

À Gao, l'assistance alimentaire et les transferts d'argent sont aussi perçus comme des bonnes pratiques. L'importance des articles tels que les bâches, les nattes et les couvertures a été soulignée par les femmes, en complément de l'assistance alimentaire et des transferts d'argent. Les hommes déplacés ont noté que les transferts d'argent peuvent être plus utiles dans certaines situations, mais ont également souligné que l'assistance alimentaire est essentielle pour répondre à leurs besoins de base et lutter contre la malnutrition.

« C'est la première intervention du Développement Social à travers le PAM, l'intervention de NRC et Save the Children. Ils nous ont donné des denrées alimentaires et de l'argent ; l'argent nous permet d'acheter d'autres choses que nous ne possédions pas », témoigne un PDI de plus d'un an lors d'un groupe de discussion à Gao.

Il est également recommandé, comme bonne pratique, de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus pour permettre aux PDI de s'insérer dans le tissu socioéconomique de la ville et de disposer de sources de revenus pour subvenir à leurs besoins.

« Les bonnes pratiques que nous avons connues avec certaines ONG incluent la création d'activités génératrices de revenus et des formations socioprofessionnelles. Je pense que la création des AGR est une solution qui peut aider beaucoup de gens et les rendre indépendants », explique un représentant du Service local du Développement Social et de l'Économie Solidaire.

La meilleure pratique pour soutenir les solutions durables inclut la sécurisation des zones de départ, la création d'opportunités économiques pour les déplacés dans les zones d'accueil, et le renforcement des capacités des déplacés à travers des AGR et des formations professionnelles. Cette idée est reflétée dans les propos d'un acteur de la société civile de Gao :

« La sécurisation des localités de départ et la création des conditions économiques pour leur retour sont nécessaires ».

À Ménaka, l'assistance alimentaire et l'aide pour les abris sont considérées comme de bonnes pratiques, car elles ont permis de répondre aux besoins essentiels en termes de nutrition et de logement. De plus, l'enregistrement biométrique des PDI s'est avéré très pertinent et essentiel pour garantir que l'assistance soit fournie à ceux qui en ont le plus besoin. En plus de l'assistance alimentaire, des abris et de l'enregistrement biométrique, les PDI à Ménaka ont bénéficié du programme de protection de NRC, qu'ils jugent pertinent au vu de leurs besoins en matière de protection.

« Comme bonne pratique, nous avons reçu de l'assistance alimentaire et l'enregistrement biométrique des personnes déplacées », souligne un PDI à Ménaka.

Il est également crucial de noter l'importance de l'identification, de la vérification et de l'évaluation des besoins des PDI pour fournir une réponse alimentaire et de protection adéquate. La collaboration et la coordination entre les différents acteurs sont également essentielles pour soutenir les PDI. Des initiatives telles que la création de réseaux de soutien communautaire, l'entrepreneuriat à petite échelle et l'engagement dans des activités agricoles ou artisanales adaptées ont été proposées pour aider les PDI à s'adapter et à devenir autonomes. La mise en place de comités de veille, de ciblage, d'identification et de points focaux pour la triangulation de l'information a permis de mieux cibler les besoins des PDI et de fournir une réponse plus appropriée.

« À travers des informateurs clés, la mise en place des comités de veille, de ciblage, d'identification, ainsi que de points focaux pour la triangulation de l'information a été une pratique bénéfique pour la réponse aux besoins des PDI ».

« Comme bonne pratique, nous avons la mission conjointe de vérification. Cette mission conjointe permet l'identification des besoins urgents des personnes et l'enquête biométrique de toutes personnes signalées. Chaque fois qu'il y'a de nouveaux déplacements après vérification, elles sont enroulées et attendent qu'un acteur humanitaire les prennent », affirme un représentant du service de développement social.

Il est également important de renforcer la collaboration entre les acteurs, d'impliquer directement les communautés locales dans les décisions, et de réduire le recours aux points focaux afin de traiter directement avec les responsables communautaires.

« Renforcer la collaboration et la coordination des acteurs responsables des déplacés, renforcer les comités de veille de la société civile, impliquer tous les responsables à tous les niveaux, et éliminer les points focaux », suggère un acteur de la société civile à Ménaka.

Cela conduit un imam à Ménaka à affirmer :

« Les personnes ressources locales peuvent contribuer à sensibiliser et à encadrer, à orienter et à chercher les partenaires appropriés ».

En conclusion, les bonnes pratiques programmatiques pour des solutions alternatives et durables dans les villes de Bandiagara, Gao et Ménaka incluent l'assistance alimentaire, les transferts d'argent, l'éducation, la santé, les abris et l'enregistrement biométrique. Ces pratiques ont été essentielles pour répondre aux besoins des PDI et les aider à retrouver une vie normale. Il est crucial de continuer à mettre en œuvre ces bonnes pratiques tout en les adaptant aux besoins et des contextes spécifiques.

4.7. Recommandations pour implémenter les bonnes pratiques dans les programmes existants

Pour implémenter ces bonnes pratiques dans les programmes existants destinés aux personnes déplacées internes et leurs communautés d'origine, il est recommandé de renforcer la coordination entre les acteurs, d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation, et de garantir une assistance continue et diversifiée aux déplacés.

Tableau 5. Liste des recommandations pour implémenter les bonnes pratiques dans les programmes

Recommandations	Adressé à
i) Mettre en place une mission conjointe pour identifier, vérifier et évaluer les besoins des personnes en situation de déplacement et renforcer le mandat de l'assistance pour une plus longue durée.	Bailleurs de fonds et donateurs.
ii) Renforcer les capacités des personnes ressources locales pour leur permettre de mener des initiatives en faveur des PDI et assurer un suivi régulier des programmes mis en œuvre pour évaluer leur impact et apporter des ajustements si nécessaires.	
iii) Augmenter le délai d'intervention en faveur des PDI de plus d'un an, afin de répondre aux besoins en alimentation, eau, logement et éducation des enfants.	Organisations humanitaires et agences des Nations Unies.
iv) Renforcer les programmes et les actions humanitaires en diversifiant les domaines d'intervention et coordonner les actions de tous les acteurs, afin de répondre aux défis sécuritaires, d'assainissement, d'approvisionnement en eau potable et de surpopulation dans les sites et les familles d'accueil.	
v) Poursuivre l'assistance alimentaire et renforcer la protection en fournissant des abris sûrs, des services de soutien psychosocial et une assistance juridique. Enregistrer biométriquement les déplacés et utiliser des cartes biométriques pour toutes les distributions afin de garantir que tous les PDI bénéficient des actions mises en œuvre en leur faveur.	

vi) Assister en permanence les déplacés, améliorer la communication et la coordination entre les différents acteurs humanitaires et de développement. Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus (couture, commerce, maraîchage, artisanat) pour les PDI. Fournir des formations socioprofessionnelles pour aider les PDI à devenir autonomes et à s'intégrer dans leur communauté d'accueil.	
vii) Impliquer les autorités coutumières et les personnes ressources locales dans l'identification des personnes vulnérables et la mise en œuvre des programmes spécifiques adressés aux PDI de plus d'un an. Organiser des dialogues entre les PDI, les personnes hôtes, les acteurs humanitaires et les autorités locales et administratives pour une meilleure compréhension des enjeux et des défis. Mettre en place des programmes spécifiques pour lutter contre l'exploitation des enfants PDI.	
viii) Organiser des dialogues entre les PDI, les personnes hôtes, les acteurs humanitaires et les autorités locales et administratives pour une meilleure compréhension des enjeux et défis, et mettre en place des programmes spécifiques pour lutter contre l'exploitation des enfants PDI.	Organisations de la société civile et communautés locales.
ix) Trouver des solutions durables pour le retour des déplacés dans leurs localités d'origine en garantissant leur sécurité ainsi que celle de leurs biens. Mettre en place des programmes d'intégration économique et sociale et des projets de développement communautaire pour les aider à s'adapter à leur nouvel environnement.	Gouvernements nationaux et autorités locales.

V. CONCLUSION

L'étude a mis en lumière les défis critiques rencontrés par les déplacés internes de plus d'un an dans la ville de Bandiagara, Gao et Ménaka. Les réponses actuelles aux besoins de cette catégorie de PDI sont insuffisantes et manquent souvent de spécificité, nécessitant ainsi des programmes dédiés pour favoriser leur réelle autonomisation. Les vulnérabilités des déplacés internes varient selon les villes, avec des besoins urgents en nourriture, eau, logement, emploi et services de base. Une coordination efficace entre les différents acteurs humanitaires est donc essentielle pour répondre adéquatement à ces besoins.

Les stratégies d'adaptation des déplacés incluent l'adoption de nouveaux comportements, la participation à des activités économiques et la création de liens sociaux avec les communautés d'accueil. La diversification des sources de revenus par la pratique d'activités génératrices de revenus (AGR), ainsi que l'implication active dans la vie communautaire, sont essentielles pour leur intégration et leur résilience. L'assistance humanitaire et le soutien des communautés hôtes jouent un rôle essentiel, comme en témoigne l'octroi d'espaces pour le maraîchage, des dons de vêtements, et diverses formes d'aide, telles que des abris, de l'aide alimentaire, éducative et sanitaire.

Cependant, plusieurs lacunes entravent l'efficacité des interventions humanitaires. Ces lacunes se manifestent par un déséquilibre entre les besoins des bénéficiaires et les actions menées,

laissant de nombreux besoins insatisfaits, en particulier pour le soutien aux activités commerciales comme le maraîchage. Il existe également un manque de soutien pour les populations hôtes, des retards dans la réponse humanitaire, ainsi que des erreurs dans la distribution de l'aide et un manque de suivi des actions.

Face à ces manquements dans le soutien aux PDI, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires, d'assurer une assistance continue et diversifiée, et d'inclure les groupes vulnérables dans la planification et la mise en œuvre des programmes. L'adaptation des bonnes pratiques internationales adaptées aux réalités locales du Mali est également cruciale, en tenant compte des contextes sécuritaires, culturels et infrastructurels spécifiques. La mise en œuvre de programmes de moyens de subsistance, d'accès à l'éducation et de participation communautaire est un élément clé pour favoriser la résilience et l'intégration des PDI. Enfin, la promotion de solutions durables, telles que l'intégration locale, la réinstallation ou le retour volontaire des déplacés, est fondamentale pour répondre aux besoins à long terme.

Pour mettre en œuvre ces recommandations, il est impératif de renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires et de développement, et de mettre en place des mécanismes de suivi afin de s'assurer que les actions sont bien mises en œuvre sur le terrain et atteignent les véritables cibles. La participation active des PDI et des communautés hôtes dans la conception et la mise en œuvre des interventions est un élément très crucial pour leur succès. Il est également essentiel de développer des initiatives éducatives flexibles et des programmes de moyens de subsistance adaptés aux réalités locales.

Une réponse appropriée aux problèmes des déplacés internes de plus d'un an dans les villes de Bandiagara, Gao et Ménaka nécessite une approche intégrée et inclusive, ancrée dans les bonnes pratiques internationales et les réalités locales. Cela peut améliorer significativement les conditions de vie des PDI de longue durée et des populations d'accueil, tout en renforçant la résilience et la cohésion sociale à long terme.

VI. BIBLIOGRAPHIE

- Agence Présidentielle de coopération Internationale (APC Colombie), SENA Does Rural Entrepreneurship, SER ;
- Commission Européenne, SAVE the Children, 2010, Profil de Moyens d'Existence Zone Agricole Mil-Sorgho-Échalote/ Plateau Dogon Bandiagara ;
- DEMBELE Idrissa, KONE Adama, 2021, Conditions de vie et intention de retour des personnes déplacées internes au Mali : Cas du camp de Faladié dans le district de Bamako ;
- DRC, Rapport : Évaluation Rapide de Protection des PDI à Bandiagara ;
- DTM, 2023, Matrice de suivi des déplacements : Évaluation des besoins multisectoriels enquêtes auprès des ménages déplacés dans les régions de Ménaka et Gao ;
- Matrice de suivi des déplacements, rapport DTM, 2023 ;
- NRC, IDMC, 2014, Solutions durables pour les personnes déplacées internes ;
- OCHA, 2022, Aperçu des besoins humanitaires au Mali ;
- OCHA, 2022, Mali : Note d'informations humanitaires sur la région de Ménaka ;
- ONU-Habitat, 2012, Mali : Profil urbain de Bandiagara ;
- Uganda Refugee Response Plan: Livelihoods Sector Technical Working Group Response Plan;
- UNFPA, 2021, Rapport de l'évaluation rapide des besoins des personnes déplacées internes du site de l'école fondamentale d'Angoulême dans la ville de Ségou.

VII. ANNEXES : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Guide de focus group (FGD) adressé aux déplacés internes de plus d'un an

INDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

N°	Nom et Prénom	Genre	Age	Situation matrimoniale	Principales Activités	Village/com-mune d'origine	Date d'arrivée dans la zone ac-tuelle
1							
n							

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet.

Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de les soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Informations générales

1. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous avez été contraint(e) de quitter votre localité d'origine ?
2. Quelles sont les localités dans lesquelles vous vous êtes déjà déplacés ? (Parcours migratoire)
3. Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous avez été confronté(e) depuis votre déplacement ?
4. Pouvez-vous nous décrire votre situation actuelle en termes de logement, de sécurité, d'accès aux services de base telles que l'eau, la nourriture, les soins de santé et l'éducation ? Avez-vous accès à ces services sociaux ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Adaptation et stratégies de survie/réponses et vulnérabilité

5. Quel soutien avez-vous reçu dans cette localité ? De quels organismes/association ou structures de l'État avez-vous bénéficié du soutien ? En quoi consistait-il ?
6. Les soutiens dont vous avez bénéficié sont en phase avec vos besoins ? Pourquoi ?

7. Quelles sont les principales stratégies que vous avez utilisées pour vous adapter à votre nouvel environnement ?
8. Comment vous et votre famille parvenez-vous à subvenir à vos besoins quotidiens ?
9. Avez-vous été en mesure de trouver du travail ou d'autres sources de revenus depuis votre déplacement ? Lesquels ? Pourquoi ?
10. Avez-vous accès à la terre ? Si oui, comment êtes-vous parvenu à y accéder ?
11. Quel rôle a joué les populations hôtes dans votre intégration dans votre nouvelle communauté ?
12. Comment les relations avec les communautés hôtes ont-elles évolué depuis que vous êtes arrivé(e) dans cette localité ?

Besoins et défis rencontrés dans le soutien aux populations

13. Comment êtes-vous perçu par les communautés hôtes ?
14. Quels sont, selon vous, les besoins les plus pressants des déplacés de longue durée comme vous dans cette ville ?
15. Y a-t-il des services ou des types de soutien qui vous manquent actuellement ? Si oui, lesquels ?
16. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté(e) dans votre vie quotidienne en tant que déplacé(e) de longue durée ?

Solutions et bonnes pratiques

17. Avez-vous des suggestions sur la manière dont les acteurs humanitaires et de développement pourraient améliorer leur réponse aux déplacements de longue durée dans cette zone ?
18. Parmi les accompagnements/les aides dont vous avez bénéficié, quelles sont les bonnes pratiques ou les programmes qui ont été efficaces pour aider les déplacés comme vous ? Lesquelles ?
19. Quelles sont, selon vous, les solutions les plus appropriées pour assurer un retour durable ou une intégration locale pour les déplacés de longue durée ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide de focus group (FGD) adressé aux déplacés retournés de 2022

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

N°	Nom et Prénom	Genre	Age	Situation matrimoniale	Principales Activités	Village/com-mune d'origine	Date d'arrivée dans la zone actuelle
1							
n							

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Expérience des déplacements

1. Pouvez-vous nous dire pourquoi êtes-vous revenu dans votre localité d'origine ?
2. Comment êtes-vous perçu aujourd'hui par les autres, vos parents ?
3. Quels ont été les principaux défis auxquels vous avez été confronté pendant votre déplacement et lors de votre retour ?
4. Avez-vous bénéficié d'un soutien ou d'une assistance pendant votre déplacement ? Lesquels ?
5. Avez-vous bénéficié de l'aide depuis votre retour ? Si oui, pouvez-vous nous en dire plus sur la nature de ce soutien et sur les organismes ou structures qui vous ont apporté l'aide ?
6. Cette aide était adaptée à vos besoins ?

Stratégies d'adaptation

7. Comment avez-vous fait face aux défis rencontrés pendant :
(a) votre déplacement (b) depuis votre retour ?
8. Expliquez-nous, comment les communautés hôtes ont contribué à votre processus d'adaptation/d'intégration socio-économique ?
9. Dans quelle mesure l'assistance apportée par les ONG/associations vous a-t-elle aidé dans vos efforts d'adaptation ou de réintégration socio-économique ?

Écart et défis dans le soutien reçu

10. Quels sont, selon vous, les principaux manques ou défis dans le soutien reçu pendant (a) votre déplacement et (b) à votre retour ?
11. Y a-t-il des aspects spécifiques où vous estimez que l'aide fournie n'était pas adéquate ou insuffisante ? Pourquoi ? Que faut-il améliorer ?

Solutions et bonnes pratiques

12. Quelles suggestions pouvez-vous faire afin que l'aide aux personnes déplacées de retour soit améliorée ?

13. Avez-vous connaissance de bonnes pratiques ou d'approches efficaces qui pourraient être reproduites ou adaptées dans d'autres contextes similaires ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide de focus group adressé aux personnes en situation de handicap déplacées de plus d'un an.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

N°	Nom et Prénom	Genre	Age	Situation matrimoniale	Type d'handicap	Principales Activités	Village/commune d'origine	Depuis combien de temps vivez-vous dans cette localité/ville ?
1								
n								

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses aideront à mieux comprendre les besoins des déplacés et des communautés hôtes, ainsi qu'à identifier les défis rencontrés et à proposer des solutions pour améliorer la réponse humanitaire. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Contexte personnel

1. Comment votre vie a-t-elle été affectée par les déplacements prolongés et le conflit dans cette localité ?

Expérience de déplacement

2. Quelles sont les circonstances qui vous ont conduit à vous déplacer initialement ?
3. Comment avez-vous géré les défis spécifiques liés à votre handicap pendant votre déplacement ?
3. Quels sont les principaux obstacles auxquels vous avez été confronté en tant que personne vivant avec un handicap dans votre communauté d'accueil ? Comment êtes-vous perçu ?

Accès aux services et à l'assistance

4. Quels sont les types d'assistances avez-vous bénéficié depuis que vous êtes ici ? Ce soutien est offert par quelle organisation/structure ?
5. Ces soutiens répondent-ils à vos besoins ? Pourquoi ?
6. Avez-vous accès aux différents services sociaux de base (éducation, santé, etc.) ? Pourquoi ?
7. Quels sont les principaux services dont vous avez besoin en tant que personne vivant avec un handicap dans votre communauté d'accueil ?
8. Y a-t-il des obstacles spécifiques qui vous ont empêché d'accéder à l'assistance dont vous avez besoin ?

Adaptation et résilience

9. Quelles stratégies avez-vous utilisées pour vous adapter à votre nouvelle situation depuis votre déplacement ?
10. Avez-vous le soutien ou l'accompagnement de votre communauté et d'une organisation locale quelconque afin de vous permettre de vous adapter ? Si oui, quels types de soutien avez-vous reçu ?
11. Qu'avez-vous besoin aujourd'hui pour vous adapter à votre contexte et vous insérer socio-économiquement ?

Besoins non satisfaits et recommandations

12. Quels sont les principaux besoins non satisfaits des personnes vivant avec un handicap dans votre communauté d'accueil ?
13. Quelles recommandations avez-vous pour améliorer l'accès aux services et à l'assistance pour les personnes vivant avec un handicap dans des situations de déplacement prolongé ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide d'entretien adressé aux autorités communales (maire, SG)

I. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE	
Nom & Prénom du répondant	
Titre du répondant	
Âge	
Genre	
Structure	
Ville/Commune	
Contacts téléphoniques	

Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Connaissance des acteurs humanitaires et de développement

1. Quelle appréciation faites-vous des réponses/soutiens apportés aux personnes vulnérables et aux personnes retournées dans votre commune ?
2. Quels sont les acteurs humanitaires et de développement qui interviennent dans votre collectivité pour répondre aux défis aux déplacements ?
3. Comment collaborez-vous avec ces acteurs pour apporter des réponses aux besoins des personnes vulnérables, tels que les déplacés internes ?
4. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez avec les acteurs qui apportent des réponses aux déplacés internes dans votre collectivité ?
5. Avez-vous des programmes spécifiques adressés aux personnes déplacées dans votre commune ? Lesquels ? A qui s'adressent-ils exactement ?

Stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes

6. En se basant sur votre expérience, quelles sont les principales stratégies d'adaptation (économique, sociale, environnementale, climatique, etc.) qui ont été mises en œuvre par les déplacés dans votre commune ? Ces stratégies sont-elles durables ?
7. Comment votre commune soutient-elle ces stratégies d'adaptation et quel rôle joue-t-elle dans la fourniture d'assistance ?

Identification des gaps et des défis

8. Quels sont les principaux écarts et défis rencontrés dans le soutien aux populations affectées par des déplacements de plus d'une année dans votre commune ?

Est-ce qu'il existe des programmes/activités spécifiques dédiées à cette catégorie de déplacés internes ? Lesquels ?

9. Quelles lacunes avez-vous relevées dans les programmes et les interventions dédiées aux personnes déplacées dans votre commune ? Comment peut-on remédier/solutionner ces lacunes ?

Propositions de solutions

10. Sur la base de votre expérience, quelles solutions ou approches pourraient être envisagées pour améliorer les réponses apportées aux déplacés de plus d'un an, en s'inspirant des bonnes pratiques existantes ?
11. Comment envisagez-vous de collaborer avec d'autres acteurs pour mettre en œuvre ces solutions durables ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide d'entretien adressé aux autorités locales, religieuses, coutumières

II. INDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE	
Nom & Prénom du répondant	
Titre du répondant	
Âge	
Genre	
Ville/Commune	
Contacts téléphoniques	
Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est

volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Connaissance des acteurs humanitaires et de développement

1. Comment évaluez-vous l'évolution des réponses et des vulnérabilités des personnes affectées par des déplacements forcés de plus d'un an dans votre communauté ?
2. Existe-t-il des interventions qui sont réalisées au profit des personnes déplacées et également des personnes retournées dans votre commune ?
3. Comment collaborez-vous avec les autorités locales et les acteurs humanitaires et de développement pour répondre aux besoins des déplacés dans votre localité ?

Stratégies d'adaptation des déplacés et des communautés hôtes

4. Avez-vous des initiatives locales en faveur des déplacés qui leur permettent de s'adapter, de s'intégrer socialement et économiquement ? Lesquelles ? Ont-ils accès à la terre ? Aux infrastructures sociales de base (santé, école, eau, etc.) ?
5. Pensez-vous que les programmes dont bénéficient les PDI leur permettent -ils de s'adapter ?

Identification des écarts et des défis

6. En tant que leader communautaire quelles sont les défis rencontrés par les déplacés de plus d'une année dans leur processus d'intégrations ?
7. Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le soutien aux populations affectées par des déplacements de longue durée dans votre communauté ?
8. Quelles sont les lacunes spécifiques dans les programmes ou les interventions existantes que vous avez pu observer ?

Propositions de solutions

9. Sur la base de votre expérience, quelles initiatives ou actions pourraient être envisagées pour améliorer la réponse aux déplacements de plus d'un an, en impliquant les personnes ressources locales ?
10. Comment les personnes ressources locales peuvent-elles contribuer à promouvoir des solutions durables et alternatives pour les populations déplacées ?

Durabilité des solutions

11. Comment les personnes ressources locales peuvent-elles contribuer à sensibiliser sur l'intégration locale des déplacés et les possibilités de retour dans leur communauté d'origine ?
12. Quels sont les défis spécifiques auxquels les personnes ressources locales sont confrontées dans la promotion de solutions durables ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide de focus group (FGD) adressé aux populations hôtes

INDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

N°	Nom et Prénom	Genre	Âge	Situation matrimoniale	Principale Activités
1					
n					

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses aideront à mieux comprendre les besoins des déplacés et des communautés hôtes, ainsi qu'à identifier les défis rencontrés et à proposer des solutions pour améliorer la réponse humanitaire. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Expérience et collaboration

1. Comment collaborez-vous avec les déplacés internes dans votre localité ? Décrivez vos différents rapports.
2. Rencontrez-vous des défis particuliers avec les personnes déplacées ? Lesquels ?
3. Dites-nous quels sont les principaux défis auxquels ils sont confrontés.
4. Quelles sont les principales stratégies d'adaptation adoptées par les personnes déplacées pour faire face à cette situation ?
5. Dans quelle mesure l'assistance humanitaire et le soutien des organisations locales ont-ils aidé à atténuer les défis auxquels sont confrontées les personnes déplacées et les communautés hôtes ?
6. Comment, en tant que population hôte, contribuez-vous à la résilience socio-économique et à l'adaptation des personnes déplacées internes dans votre localité ?
7. Quels types de soutiens vous leur apportez ?
8. Pensez-vous que ces soutiens sont suffisants ? Pourquoi ?

Lacunes et défis dans le soutien aux populations déplacées de longue durée

9. Existe-t-il des personnes déplacées de plus d'une année dans votre localité/village ?
10. Quelles appréciations faites-vous de l'aide apportée aux personnes déplacées depuis plus d'un an par les organisations dans votre localité ?

11. Pensez-vous qu'il existe des besoins spécifiques qui ne sont pas actuellement pris en compte par les organisations humanitaires ou de développement, à l'endroit des déplacés internes ? Et aussi à l'égard de vous population hôtes ? Lesquels ?

Solutions et bonnes pratiques

12. Quelles sont vos suggestions pour améliorer la réponse humanitaire et de développement apportée des personnes déplacées et des communautés hôtes ?
13. Quels sont les exemples de bonnes pratiques ou d'approches qui ont bien fonctionné dans votre contexte ou à votre connaissance ?
14. Quelles solutions durables ou alternatives pourraient être envisagées pour les personnes déplacées de longue durée et les communautés hôtes dans votre région ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide d'entretien adressé aux acteurs humanitaires (ONG, UNHCR, OIM, NRC, GTH, FONGIM)

INDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE	
Nom & Prénom du répondant	
Titre du répondant	
Genre	
Âge	
Structure ou ministère	
Ville	
Contacts téléphoniques	
Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription :	

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet.

Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Adaptation des déplacés et des communautés hôtes

1. Avez-vous des interventions au profit des personnes déplacées ? Des personnes retournées ? lesquelles ?
2. Ces interventions sont-elles adaptées aux besoins des PDI et des retournées ?
3. Pouvez-vous décrire les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les déplacés de plus d'un an ?
4. Quel rôle joue l'assistance humanitaire dans ces stratégies d'adaptation ?
5. Comment les déplacés s'intègrent-ils socialement dans leur terre d'accueil et dans la communauté locale ?
6. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires dans la fourniture de réponses aux déplacements prolongés ?
7. Comment vous adaptez à ces défis ?

Identification des écarts et des défis

8. Quels sont les principaux gaps et défis rencontrés dans le soutien aux populations affectées par des déplacements de longue durée ?
9. Quelles sont les lacunes spécifiques dans les programmes ou les interventions existantes que vous avez observées ?

Propositions de solutions

10. Sur la base de votre expérience, quelles solutions ou approches pourraient être envisagées pour améliorer la réponse aux déplacements de plus d'un an, en s'inspirant des bonnes pratiques existantes ?
11. Comment envisagez-vous de collaborer avec d'autres acteurs pour mettre en œuvre ces solutions ?
12. Quelles solutions peuvent être mises en œuvre pour faciliter le retour et l'intégration locale des déplacés ?
13. Quelles leçons peuvent être tirées pour plaider en faveur de ces mesures auprès des bailleurs ?

Durabilité des solutions

14. Comment votre organisation intègre-t-elle des éléments de durabilité dans ses programmes pour les déplacés, notamment en ce qui concerne les retours et l'intégration locale ?

15. Quelles alternatives sont envisagées lorsque les solutions durables ne sont pas réalisables à moyen terme ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.

Guide d'entretien adressé aux services techniques : en charges des déplacés, aux acteurs de la société civile et ministères (Ministère de la Santé, de la Réconciliation Nationale, de l'Entrepreneuriat national, de la Sécurité et de la Protection Civile, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille)

III. INDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE	
Nom & Prénom du répondant	
Titre du répondant	
Âge	
Genre	
Structure	
Ville/Commune	
Contacts téléphoniques	
Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	

Introduction

Je m'appelle [votre nom], je travaille pour IHFRA. Nous menons actuellement une étude sur "Comment mieux répondre aux déplacements de plus d'un an dans un contexte de conflit prolongé ?". Vous avez été choisi(e) pour discuter des questions relatives à ce sujet. Vos réponses aideront à mieux comprendre les besoins des déplacés et des communautés hôtes, ainsi qu'à identifier les défis rencontrés et à proposer des solutions pour améliorer la réponse humanitaire. Vos réponses seront confidentielles et anonymes, et elles contribueront à informer les décideurs et les acteurs humanitaires sur la meilleure manière de soutenir. Je tiens à préciser que votre

participation est volontaire et que vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment si vous le souhaitez. Avez-vous des questions avant de commencer ?

Connaissance des acteurs humanitaires et de développement

1. Pouvez-vous décrire les principales évolutions que vous avez observées dans les réponses apportées aux déplacements internes de plus d'une année ?
2. Avez-vous des interventions à l'égard des personnes déplacées ? Plus spécifiquement à l'endroit des déplacés de plus d'un an ? En quoi consistent ces interventions ?
3. Comment collaborez-vous, au sein de votre structure, avec les acteurs humanitaires et de développement pour répondre aux questions de déplacements prolongés ?
4. De manière générale, quelles sont les principaux défis auxquels les personnes déplacées de plus d'un an sont confrontées ?
5. Généralement, quelles sont les stratégies qu'elles développent pour s'adapter à leurs situations de vulnérabilité ?

Perception de l'impact des conflits et des déplacements prolongés sur le bien-être social :

6. Dans votre localité, quels sont les facteurs qui impactent sur les déplacements prolongés et le bien-être des populations au Mali ?
7. Quels sont les principaux défis rencontrés dans les zones touchées par les conflits et les déplacements prolongés ?
8. Quelle évaluation faites-vous de l'état du bien-être social des populations affectées par ces conflits et déplacements prolongés ?
9. Quels sont les principaux défis rencontrés dans la coordination et la collaboration entre les acteurs humanitaires et de développement dans ces zones ?
10. Quelles sont les principales insuffisances à améliorer dans la coordination et les réponses apportées aux personnes déplacées ?

Adaptation des déplacés et des communautés hôtes

11. Quelles sont, les principales stratégies d'adaptation mises en œuvre au profit des déplacés de plus d'un an ? Également au profit des populations hôtes, au regard des différents chocs ?
12. Comment votre structure ou le ministère soutient-elle (il) les stratégies d'adaptation mises en œuvre et quel rôle joue-t-elle dans la fourniture d'assistance ?

Stratégies mises en place pour répondre aux besoins et au développement social des PDI

13. Pouvez-vous décrire les principales initiatives ou programmes mis en place par votre structure ou le ministère pour répondre aux besoins des personnes déplacées de plus d'une année ?

14. Comment ces initiatives ou politiques sont-elles conçues pour répondre aux besoins spécifiques des populations affectées par les conflits et les déplacements prolongés ?
15. Quels sont les principaux partenaires avec lesquels votre structure ou ministère collabore pour fournir des services de bien-être et de développement social dans les zones affectées par les conflits ?

Principaux défis rencontrés dans la prestation des services en faveur des PDI

16. Quels sont les principaux défis rencontrés dans la fourniture de soutien aux populations affectées par des déplacements prolongés dans ces zones ?
17. Quels sont les obstacles les plus significatifs auxquels votre structure ou ministère est confronté dans la prestation de services à l'endroit des Personnes Déplacées Interne notamment celles de plus d'une année ?
18. Comment votre structure ou ministère surmonte-t-elle (il) les défis liés à l'accès, à la sécurité et aux ressources pour fournir des services de développement social pour ces personnes ?
19. Quelle est votre évaluation de l'impact des conflits et des déplacements prolongés sur la capacité des populations à accéder aux services sociaux de base ?

Propositions pour améliorer la prestation des services en l'endroit des PDI

20. Sur la base de votre expérience, quelles solutions ou approches pourraient être envisagées pour améliorer la réponse aux déplacements de plus d'un an, en s'inspirant des bonnes pratiques existantes ?
21. Comment envisagez-vous de collaborer avec d'autres acteurs pour mettre en œuvre ces solutions ?

Durabilité des solutions

22. Avez-vous des exemples de bonnes pratiques ou d'approches efficaces dans la réponse aux déplacements de longue durée que vous avez observés ou mis en œuvre ? Lesquelles ?
23. Comment peut-on améliorer les programmes existants pour promouvoir des solutions durables ?
24. Comment votre structure envisage-t-elle de promouvoir des solutions durables pour les déplacés, notamment en ce qui concerne les retours et l'intégration locale ?
25. Quelles sont les alternatives lorsque ces solutions ne sont pas réalisables à court ou moyen terme ?

Je vous remercie une fois de plus pour votre disponibilité et vos précieuses contributions à cette étude.